



HAL
open science

Communiquer, c'est-à-dire ? Analyse de la communication dans la relation entraîneur-athlète

Martine Desenclos, Ghislaine Quintillan, Sylvie Gras, Nadine Nonain, Anne Roucan

► To cite this version:

Martine Desenclos, Ghislaine Quintillan, Sylvie Gras, Nadine Nonain, Anne Roucan. Communiquer, c'est-à-dire ? Analyse de la communication dans la relation entraîneur-athlète. [Rapport de recherche] Institut National du Sport et de l'Éducation Physique (INSEP). 1991. hal-01987922

HAL Id: hal-01987922

<https://insep.hal.science//hal-01987922>

Submitted on 21 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LAB
CO

Communication

COMMUNIQUER,

C'EST-A-DIRE ?

**ANALYSE DE LA COMMUNICATION DANS LA RELATION
ENTRAINEUR-ATHLETE.**

**RESPONSABLE SCIENTIFIQUE :
MARTINE DESENCLOS**

I.N.S.E.P.
Institut National du Sport et de l'Education Physique
11, Avenue du Tremblay - 75012 PARIS

M. le Directeur -

Ont collaboré à cette étude :

Ghislaine QUINTILLAN
Membre du Laboratoire de la Communication

Sylvie GRAS
Secrétaire du laboratoire de la Communication

Nadine NONAIN
Anne ROUCAN
Etudiantes-vacataires

25559 *
INSTITUT NATIONAL DU SPORT
ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE
Classement S.H.B.8. I.N.S. a

14823

- MARS 1991 -

EXCLU
DU
PRET

34

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I - THEORIE DES ROLES

II - SITUATION DU SPORTIF DE HAUT NIVEAU

- 1) - **ENVIRONNEMENT**
- 2) - **LE ROLE DU CHAMPION**
- 3) - **LES OBLIGATIONS DU SPORTIF**
- 4) - **PROMOTION DE L'HOMME PAR LE SPORT**
 - a) - *Education par le sport*
 - b) - *Relation avec l'entourage sportif*

III - "ETAT" DE LA RELATION ENTRAINEUR-ENTRAINE

- 1) - **DIFFERENTES APPROCHES**
- 2) - **L'UTILISATION DU MIPG**
- 3) - **QUELQUES RESULTATS**
 - a) - *Autorité (Item 4)*
 - b) - *Capacité d'écoute (Item 5)*

IV - LA RELATION D'AUTORITE

- 1) - DEFINITION
- 2) - AUTORITE ET CONFIANCE
- 3) - AUTORITE ET OBJECTIFS

V - METHODOLOGIE

- 1) - HYPOTHESE
- 2) - RECUEIL DE DISCOURS
 - a) - *Les discours officiels*
 - b) - *Discours tenus sur le statut et le rôle de l'entraîneur et de l'athlète*
 - c) - *Le discours des entraîneurs*
 - d) - *Etude de cas*

VI - DISCOURS OFFICIELS

- 1) - ROLES DE L'ENTRAINEUR A TRAVERS LES DISCOURS OFFICIELS
 - a) - *Les textes officiels*
 - b) - *Les textes de formation*
- 2) - LE SPORTIF DE HAUT NIVEAU
 - a) - *Les textes officiels*
 - b) - *Les textes de formation*
- 3) - CONCLUSION

VII - ROLES A PRIORI et NOUVEAUX ROLES

- 1) - POINT DE VUE SUR L'ATHLETE
- 2) - POINT DE VUE DES ENTRAINEURS

VIII - ETUDE DE CAS : AVIRON

1) - LES CONDITIONS DE COMMUNICATION ou LE CONTEXTE RENCONTRE

- a) - *Le stage*
- b) - *Une mise en jeu particulière et consensuelle du corps*
- c) - *Un accord sur le travail à accomplir*
- d) - *L'ordre institutionnalisé de l'interaction*

2) - JEUX ET ENJEU DE L'INTERACTION

- a) - *La situation d'interaction*
- b) - *Les entraîneurs*
 - b.1) - *Des parcours plutôt que des formations*
 - b.2) - *Rôles et philosophie du sport*
 - b.3) - *Techniques de socialisation et stratégies*
- c) - *Trois entraîneurs en situation d'entraînement*
 - c.1) - *Entraîneur E2*
 - c.2) - *Entraîneur des équipages féminins*
 - c.3) - *Entraîneurs E3*
- d) - *Les attentes*

3) - LES ATHLETES

- a) - *Une formation de type initiatique*
- b) - *D'un rapport d'étrangeté à une demande affective*
- c) - *Savoir et stratégie*

4) - CONCLUSION

CONCLUSION

NOTES

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Engager une recherche sur le phénomène de la **“communication”** est d'une réelle complexité tant le terme même est galvaudé.

La diversité et la multiplication des outils en tant que moyens de transmission et d'échanges d'informations, relègue parfois au second plan et fait même oublier le processus premier et fondamental de la Communication comme **RELATION INTERHUMAINE**, telle la relation entraîneur-athlète.

Cette relation met en présence deux individus, entraîneur et athlète, enfermés chacun à priori dans leur subjectivité, s'efforçant d'entrer en communication, communication qui consiste à échanger des messages signifiants, et pour chacun des deux de se faire comprendre de l'autre.

Leur **“bonne”** communication contribuera à la performance.

Mais une communication réussie est difficile à obtenir. Ses **“ratés”** deviennent quasiment normaux, puisqu'il n'est pas nécessaire de se comprendre à fond pour agir ensemble. Les expériences individuelles seraient, par nature, non superposables, ce qui nous condamne à une communication toujours approximative.

Il faut cependant un monde commun aux individus en interaction, une expérience commune. Sans ce monde commun, les individus ne parlent pas le même langage, ne sortant pas de leur propre cadre de référence. Dans ce cas là, les deux partenaires peuvent cesser toute relation, ou confronter sans cesse, et sans débouché autre que conflictuel, leurs deux systèmes.

Nous retrouvons ces deux issues possibles dans la relation entraîneur-athlète :

- dans le premier cas de figure, la mauvaise communication se soldera par la rupture entre entraîneur et athlète.

- dans le deuxième cas de figure, si entraîneur et athlète sont rivés l'un à l'autre (coexistence forcée), leur mauvaise communication aboutira au conflit, à la non performance...

Toutes les transactions reflètent en quelque sorte une **négociation de rôles** , et notre communication doit tenir compte, au niveau relationnel, de l'enjeu de ces rôles.

"COMMUNIQUER, C'EST-A-DIRE ?"

Analyse de la Communication dans la relation entraîneur-athlète.

Libeller ainsi le titre de notre recherche, c'est nous placer dans le champ de La THEORIE DES ROLES, qui se définit comme une "théorie interprétant les situations d'intercommunication, les interactions et les échanges de significations, en termes d'action interhumaine dans un champ social, et comme relations de rôles sociaux.

Ce sont les rôles joués ou perçus qui organisent et règlementent la forme et le contenu des messages, leurs conditions d'émission et de réception, et finalement déterminent leur sens"(1).

Tenter de comprendre comment se fonde la communication entraîneur-athlète, c'est essayer d'en améliorer la qualité pour une meilleure efficacité de l'action.

Entraîneur et athlète sont les deux partenaires d'une relation dont l'objectif est la performance. Et c'est bien tout ce que l'on peut dire : l'objectif "performance" n'est pas forcément situé au même niveau pour l'un ou pour l'autre, et le rôle que chacun des partenaires va jouer dans la relation n'est pas toujours celui que l'autre attend ou connaît.

Les attentes, sur le plan des rôles, sont souvent liées à des étiquettes, à un statut : entraîneur et athlète sont à priori "définis".

En effet, chacun a suivi un itinéraire différent jusqu'à leur rencontre, a acquis une expérience propre, s'est forgé un système de valeurs, de normes, a appris des rôles, mais ces rôles ont évolué au fil des temps :

Différents travaux soulignent le décalage entre les attentes des athlètes vis-à-vis de leur entraîneur et l'attitude adoptée par celui-ci. Le concept d'autorité qui semblait recouvrir un mode relationnel autrefois, est remis en question aujourd'hui.

L'athlète de 1990 n'est plus le même athlète d'il y a 20 ans. Entraîneur et athlète se définissent autrement, communiquant autrement.

Chacun des deux partenaires de la relation doit être repositionné l'un par rapport à l'autre. Leur relation ne se situe plus dans une configuration de savoir - pouvoir détenue par l'entraîneur. L'athlète est un partenaire qui échappe en partie à l'entraîneur, dans sa vie affective, scolaire, professionnelle, sociale, etc...

L'entraîneur peut d'ailleurs refuser de savoir quoi que ce soit de ses athlètes, cherchant à se prémunir, pensant ainsi préserver la neutralité de son attitude.

Parallèlement à cela, les données dont peut disposer l'entraîneur sur l'athlète sont de plus en plus sophistiquées, par la multiplication des outils de mesure, d'évaluation, tests en tous genres. Le choix qu'il fera quant à l'utilisation de ces informations est pour partie lié à la manière dont il conçoit son rôle et celui de l'athlète, aux limites ou à l'extension qu'il lui donne.

Il n'est en effet pas possible de dissocier les problèmes d'information des problèmes d'attitude. Il est facile de comprendre que l'usage fait d'une même information pourra être l'objet d'une exploitation différente selon l'attitude à l'égard de l'autre.

De plus, quel que soit le choix de l'entraîneur, son action sera comprise en fonction de la représentation que l'athlète a de son entraîneur.

Supposons par exemple que l'athlète, au cours de son expérience antérieure, se soit forgé de son entraîneur en général l'image d'un personnage sensible aux demandes de chacun,

il y a fort à parier que par un processus d'assimilation à son propre stéréotype de l'entraîneur, cette représentation générale sera déformante et source d'inexactitude.

Il semblerait donc qu'à côté, en plus des rôles qui définissent "à priori" la situation de communication entraîneur-athlète, surgissent des rôles nouveaux, qui font vaciller la communication tant que ces rôles nouveaux ne sont pas connus ou reconnus.

L'objectif de notre recherche est d'analyser les paramètres constitutifs des rôles de l'entraîneur et de l'athlète, afin de faciliter l'interaction par ajustement des rôles.

"COMMUNIQUER : C'EST-A-DIRE ?"

Qui communique ?

En quoi et comment les rôles de l'entraîneur et de l'athlète peuvent-ils aux mieux se compléter ?

I - THEORIE DES ROLES

La communication interindividuelle peut s'étudier au niveau du contenu et au niveau relationnel.

Le **niveau relationnel** des transactions interpersonnelles remplit deux fonctions :

- une fonction interprétative, dans laquelle les indices verbaux et non verbaux nous disent comment interpréter les messages reçus.
- une fonction relationnelle, qui sert à dire à l'autre comment nous concevons et percevons notre rôle et celui de l'autre.

Les rôles jouent une fonction importante pour déterminer les comportements. Ce sont des modèles c'est-à-dire des schémas de comportements appropriés à des positions, dans des situations déterminées. **Où** et **quand** la communication se fait, sont des facteurs importants pour déterminer quel est le **rôle approprié**.

Les situations mettant en relation entraîneur et athlète se sont longtemps limitées (et le sont encore souvent) à l'entraînement et à la compétition. L'espace dans lequel les rôles se définissent est relativement bien déterminé, les "étiquettes" propres à chacun des partenaires sont claires (*Cf. CHAPITRE VI*).

Aujourd'hui, les situations se sont multipliées, qui conduisent (l'athlète ou l'entraîneur) à tenir des **rôles nouveaux** :

Vis-à-vis des médias, du monde du travail, de l'économie, etc. Autres situations, porteuses d'autres modèles, qui transforment la configuration des rôles (*Cf. CHAPITRE VII*).

La claire détermination des rôles permet aussi de développer des attentes quant aux comportements des autres, et sert de guide pour interpréter et construire des significations à partir de ces comportements. Les types de comportement auquel chacun s'attend, dans une relation au niveau des rôles, sont le produit d'un système de valeurs d'une société, d'un groupe.

En cela, le sport de haut niveau est porteur de valeurs, de modèles, que nous serons amenés à analyser (*CF. CHAPITRE II*).

Les définitions de rôles sont importantes, car lorsque nous savons quel rôle jouer et quels rôles les autres peuvent jouer, nous détenons de l'information sur les comportements que les autres attendent de nous et sur les comportements que nous pouvons attendre des autres. En ce sens, les décalages entre les attentes réciproques, les perceptions de rôles, doivent toujours être pris comme une information, un signe de mauvais ajustement source de conflit et de difficultés de communication. (*Cf. CHAPITRE III*).

Les rôles influencent aussi le contenu de notre communication : ils limitent habituellement le contenu des messages.

Ainsi, certains athlètes comme certains entraîneurs peuvent être mal à l'aise s'ils sortent de la relation d'autorité classique, et préfèrent même maintenir une distance relative à leurs rôles. En restant dans un rôle de transmission de connaissances techniques et tactiques, ils évitent d'être trop proches des problèmes rencontrés par les athlètes, dans leur vie familiale, scolaire, professionnelle, sociale. Peut-être les entraîneurs croient-ils même nécessaire de garder une certaine rigidité et certaines limites sur le plan de leur rôle pour maintenir leur autorité.

Inversement, les contenus des messages peuvent être créateurs de communication en engendrant des rôles nouveaux : ainsi peut-il en être par exemple des informations que peut obtenir l'entraîneur suite à des tests d'évaluation, des enregistrements vidéo, etc. L'entraîneur peut ou non utiliser ces données, avec ou sans athlète, être un médiateur du savoir (*Cf. CHAPITRE VIII*).

La relation entraîneur-athlète peut être basée sur des rôles "à priori" ou sur des rôles "nouveaux".

Les rôles "à priori" sont ceux qui sont gouvernés par certaines règles qui codifient la relation.

La communication entre gens jugés ou perçus comme non égaux est basée sur des différences, mais, surtout, elle est habituellement basée sur une dimension d'AUTORITE (Cf. CHAPITRE IV).

Tel est le cadre dans lequel se situe "à priori" la communication entre entraîneur et athlète :

Autorité de l'entraîneur, qui détient le Savoir et le Pouvoir, sur l'athlète mis dans une situation de dépendance et de soumission quant au choix des plannings et programmes d'entraînement, des techniques, des décisions de place dans l'équipe, etc.

Les rôles nouveaux sont tous ceux qui sortent du cadre habituel, défini culturellement et socialement.

Tout fonctionne bien si les rôles sont connus et acceptés par chacun des partenaires.

En effet, nos transactions de communication sont caractérisées par une négociation mutuelle de la relation avec la ou les autres personnes impliquées. Nous définissons, non seulement la situation, mais aussi la nature de la relation en déterminant les rôles que nous jouerions dans la circonstance ou dans la relation particulière.

De façon similaire, l'autre personne ou les autres personnes sont impliquées dans le même processus et donnent leur définition de la situation et la nature de la relation. En faisant cela, les autres confirment, rejettent ou modifient notre définition.

A cause de la nature même des transactions de communication et du fait qu'elles évoquent simultanément chez les gens des rôles et des interprétations, **plusieurs problèmes peuvent sérieusement influencer l'efficacité de la communication.** Nous pouvons en citer quelques-uns :

- Plus grande est la différence entre les images que nous avons de nous mêmes et celles que les autres ont de nous, plus il y a de risques d'incompréhension et de rétroaction ambiguë.

- Plus grande est la différence entre l'image que nous avons des autres et l'image idéale que nous portons sur eux, plus notre insatisfaction envers eux et leurs comportements sera grande.

- Plus grande est la différence entre les images que les autres se font de nous et leurs idéalizations à notre sujet, moins il y a de chance de développer des relations satisfaisantes avec ces gens.

Les images de nous mêmes et les images que les autres se font de nous sont le résultat de comportements adoptés les uns envers les autres. Nous prenons conscience de qui nous sommes par les rétroactions des autres envers nous. De même, les autres se font une idée de qui nous sommes par les réactions qu'ils enregistrent de nos comportements envers eux.

Nous comprenons bien ici l'importance de la meilleure connaissance possible des images respectives qu'ont, l'un vis à vis de l'autre, les partenaires d'une relation, pour une bonne négociation des rôles.

Cette connaissance est en partie élaborée par les éléments constitutifs de ce que sont les personnages en relation, d'un point de vue institutionnel, social.

II - SITUATION DU SPORTIF DE HAUT NIVEAU

1) - ENVIRONNEMENT

L'**environnement technique et social** du sport de haut niveau a subi une **évolution** très sensible au cours de ces 30 dernières années, ainsi que le rappelle Jean POCZOBUT (2) :

“Les années 1960 ont été celles de la **mise en place des directions techniques nationales**, d'un **corps de cadres techniques professionnels** (entraîneurs nationaux, conseillers techniques régionaux) extrêmement profitable au niveau du sport français.

L'encadrement du sport français était composé en grande partie de bénévoles notamment au niveau des clubs.

Il n'y avait pas d'aménagement pour les études. Il n'y avait pas d'autres possibilités que de “faire son trou” soi-même au niveau de l'insertion sociale.

La **période 70-78** est caractérisée par une continuité qui n'a pas tenu compte de l'évolution des performances et en particulier de l'entrée de nations qui avaient mis en place des politiques spécifiques de haut niveau. Sur le plan technique, les seules évolutions étaient des **apparitions des sections sports-études**. Egalement une augmentation en nombres des cadres techniques et un rajeunissement important dans le recrutement de ces cadres techniques.

Sur le plan social, la loi sur le sport de 1975 prend en compte un certain nombre de problèmes mais sans aucune retombée pratique. Il y a quand même eu au cours de cette période, et en particulier à l'I.N.S.E.P., de **possibilités d'aménagements des formations**.

C'est aussi à cette période que **l'aide des collectivités locales** directe au champion s'est développée, telle le recrutement des sportifs de haut niveau souvent originaires de leur ville qui ne trouvaient pas d'emploi.

1978 est l'année où les directeurs techniques nationaux ont lancé un cri d'alarme en posant le problème de la préparation olympique des Jeux de 1980, tant au niveau des athlètes que des problèmes d'encadrement.

En 1978, il y a instauration des **plans de carrière d'athlètes**. C'est également la période de la **création de la médecine de haut niveau**.

D'autre part, la **collaboration avec le secteur privé** est intensifiée, en particulier l'aide aux athlètes et l'aide aux fédérations de la part des sponsors.

Après les Jeux de 1980, on constate une évolution importante par la prise en compte réelle des problèmes du sportif de haut niveau :

- . création de formations spécifiques ;
- . création de sections sportives militaires ;
- . large développement de la sponsorisation directe ;
- . mise en chantier du statut des cadres techniques et du professeur de sport.

Ces différentes mesures visent à améliorer l'environnement de l'athlète, pour favoriser au mieux sa carrière sportive et son épanouissement personnel".

“La politique menée dans le domaine du haut niveau doit assurer au sportif qui a choisi cette voie, son épanouissement sportif en créant les conditions techniques optimales de sa réussite, son épanouissement social et professionnel qui lui donnera la sérénité, l'équilibre sans lequel il est impossible de faire un champion” (*Jean POCZOBUT*).

“L'athlète demeure l'élément central et le **principal auteur** de l'exploit sportif, et en ce sens sa **responsabilité** doit être **engagée** avec ce que cela comporte pour lui de droits mais aussi bien sûr de **devoirs**. Encore faut-il que les conditions d'assumer cette responsabilité soient réunies. Il convient pour cela que les pouvoirs publics lui assurent une sécurité indispensable pour le **déroulement serein de sa carrière et de sa vie de citoyen champion**.

Si l'Etat a pour rôle d'amener ceux qui en ont la potentialité à pratiquer le sport de haut niveau, il lui revient également la mission d'assurer à ses champions, l'existence de **citoyen libre et responsable**” (*Alain CALMAT*).

Mais ce n'est pas chose facile, car toute médaille a son revers, et il existe un certain nombre **d'éléments négatifs à ces mesures** :

“n'ignorons pas en effet, les risques de déviation et de **récupération des résultats** obtenus par les champions à des fins de **propagande**, de **nature commerciale** ou tout autre nature. Il est vrai que le succès sportif est de moins en moins le fruit d'une **aventure individuelle** et de plus en plus une **oeuvre collective** associant de nombreux partenaires” (*Alain CALMAT*).

“La commercialisation du sport et l'emprise de l'argent entraînent un certain nombre de débordements, et en particulier les sportifs cherchent le **profit facile et rapide**.

Les athlètes français ne sont ni athlètes d'état, ni athlètes indépendants. Il est logique qu'ils cherchent à gagner l'argent plus à la petite semaine et ne se réalisent jamais au plan du haut niveau” (*Jean POCZOBUT*).

“Il me semble important de souligner combien le champion, s'il doit bénéficier d'actions particulières de la part des pouvoirs publics; ne doit pas pour autant devenir un **enjeu**. Il est essentiel qu'il conserve sa **dignité de citoyen** et donc son **autonomie**, sa **faculté de décider**, même s'il jouit d'avantages incontestables, notoriété, voyages à travers le monde, revenu important” (*Alain CALMAT*).

La marge de manoeuvre entre l'autonomie et l'assistanat est parfois étroite, même si tout le monde s'accorde pour dire qu' "il ne faut pas avoir une **politique d'assistance** du champion. Je crois vraiment que l'athlète assisté c'est fini, et que nous n'aurons plus de champion avec des gens pour lesquels on réglerait tout.

Il faut qu'ils se donnent un projet et, il faut les aider à réaliser ce projet. Il faut créer les conditions les meilleures mais il ne faut pas tout faire à leur place. Ce ne sont pas des "**bêtes à concours**", ce sont des gens qui sont avant tout des **humains**" (*Jean POCZOBUT*).

"Cela n'est pas évident d'être athlète de haut niveau, car cela sous-entend beaucoup de chose. Surtout une **prise en charge personnelle** qui est difficile. Le pas est difficile à franchir, et certains ne pourront pas le franchir, parce qu'il faut être intelligent. Je crois qu'on ne peut pas citer le cas d'un champion olympique qui soit un imbécile. On ne peut pas citer le cas non plus d'un champion olympique qui est un assisté. Il y a un moment où il faut franchir le pas, c'est-à-dire non pas refuser les conseils, non pas refuser l'aide, mais **mener soi-même à bien son projet**, avec simplement ce qu'il faut d'aide extérieure au niveau de l'environnement pour se réaliser soi-même et assurer sa réussite sportive" (*Jean POCZOBUT*).

Cette qualité d'aide extérieure est difficile à évaluer, et son appréciation reste subjective :

"J'ai un peu le sentiment que les athlètes sont actuellement **trop pris en charge, trop dirigés**. La part de développement de l'homme même, la part de **responsabilité de l'athlète** est un **petit peu trop faible**.

... J'aurais aimé avoir l'avantage de l'amateurisme, mais également, une totale liberté pour une prise en charge totale et de mon avenir sportif et peut-être de mon avenir social" (*Roger BAMBUCK*).

Parallèlement à l'évolution de l'environnement technique et social du sport de haut niveau, la dichotomie entre **amateurisme et professionnalisme** s'est semble-t-il atténuée, et les problèmes se posent autrement :

"**Ces deux systèmes sont différents**. Ce qui est important, c'est la **mentalité** de l'athlète qui est dans le système" (*Thierry REY*).

"Il faut faire une distinction selon le sport que l'on pratique. Le **professionnel a un statut**, l'athlète amateur n'en a pas. Il n'a rien du tout". (*INTERVENANT*).

“Un sportif de haut niveau c’est presque maintenant une **catégorie administrative** vis à vis du Ministère de la Jeunesse et des Sports et des Fédérations. Ce sont ceux qui peuvent bénéficier d’une certaine aide de leur fédération et de l’état” (Jean GLAVANY).

“Jusqu’à ces derniers mois, il y avait un règlement amateur et un règlement professionnel (...) il y avait une éducation qui faisait apparaître que la **pratique sportive devait être avant tout une pratique bénévole. Actuellement les choses ont changé**, on admet une rémunération de certains travaux pour les athlètes qui ont réussi (...). Il ne faut pas oublier que les athlètes de la génération de BOUSSEMART sont des gens qui sont un petit peu en décalage par rapport à l’évolution du temps. **D’ici une dizaine d’années**, les athlètes vont être élevés dans l’esprit qu’ils doivent **travailler à leur accomplissement personnel**.

(...) On ne peut imaginer ce que la situation sera dans cinq ans. Certainement le débat **amateurisme-professionnalisme va être totalement obsolète** et l’on ne parlera plus que d’une élite sportive”. (Un INTERVENANT).

“Un professionnel, c’est quelqu’un qui fait tout ce qu’il faut. Il est vrai que maintenant il n’y a que de faux amateurs et de vrais professionnels. A partir du moment où ils ne font que cela, c’est leur vie. Le problème est de savoir si ce sont des professionnels reconnus ou des professionnels non-reconnus” (Jean GLAVANY).

Le problème de la **reconnaissance** apparaît comme la difficulté majeure du sportif de haut niveau :

“Parfois les contraintes auxquelles il se soumet peuvent lui donner le sentiment d’être quelque peu **marginalisé**. Les pouvoirs publics se doivent de l’aider à **s’intégrer** pleinement dans son monde contemporain, à faire de lui un **citoyen à part entière**. Comme tout citoyen, il doit trouver les conditions satisfaisantes d’expression dans le secteur qu’il a choisi, c’est-à-dire celui de la pratique sportive” (Alain CALMAT).

“On nous utilise simplement comme **vecteurs d’idées** qui finalement ne font pas partie des préoccupations qui nous animent sur le moment.

... Nous sommes reconnus comme **des gens n’ayant pas d’idées**, et de ce fait on ne peut pas les exprimer” (Roger BAMBUCK).

“Il est incontestable que les champions ne se sentent pas en parfaite concordance avec la société. Quelque chose les gêne, d’un côté ou de l’autre, soit qu’ils se sentent exploités, soit qu’ils se sentent des **enjeux** ou des **produits de consommation**” (M. FERRAN).

“Il y a difficulté pour le sportif à prendre la voie du haut niveau parce qu’il est à **contre courant de notre société** : à l’heure actuelle, le divertissement règne sur le culturel, la facilité remplace l’effort”.

“**Il faut reconnaître les athlètes comme des hommes**, des citoyens à part entière qui ont les mêmes droits et les mêmes avantages que les autres” (Roger BAMBUCK).

Le besoin d’affirmer qu’il faut “reconnaître les athlètes comme des hommes”, que “ce sont des gens qui sont avant tout des humains” nous semble quelque peu intrigant quant à la justification de ce besoin.

Nous abordons là un problème de **valeurs**, la dimension “humaine” de l’athlète.

Vouloir traiter des valeurs du sport de haut niveau est une gageure que nous ne prendrons pas. Il nous semble cependant important de relever quelques éléments relatifs à la conception du sport de haut niveau, dans ce qu’il est censé apporter au sportif et à sa relation à l’environnement.

A ce titre, l’“Essai de doctrine du Sport” nous semble être une bonne référence : la doctrine, ensemble d’opinions, de dogmes, véhicule les valeurs, les normes du milieu concerné. Elle constitue en quelque sorte un guide, un modèle sur lequel doivent s’appuyer les comportements, voire les règles de fonctionnement relationnel, social, économique, etc.

2) - LE ROLE DU CHAMPION

La haute compétition engendre le champion, qui contribue de façon importante au développement du sport.

- Le champion est un exemple.
- Il est un efficace propagateur de l’idée sportive.

- Plus sa valeur est grande, mieux il sert la cause du sport.
- Le champion est à l'avant garde de la technique sportive.
- Un champion non seulement illustre son sport, mais il le crée (3).

Le sportif de haut niveau est généralement placé dans un rôle social, culturel, national, tel que le prévoit notamment la Loi du 16 juillet 1984, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives. C'est en raison de ces rôles que la loi prévoit des dispositions particulières pour les sportifs de haut niveau (formules adaptées dans les établissements scolaires, facilitation dans les entreprises, etc.).

Les rôles mentionnés ici sont des rôles attribués habituellement à l'athlète. En contrepartie, le sportif a des devoirs.

3) - LES OBLIGATIONS DU SPORTIF

- "Le sportif doit observer loyalement la règle, dans sa lettre et dans son esprit.
- Le sportif doit respecter ses adversaires et les arbitres avant, pendant et après la compétition. Il doit, en toutes circonstances, rester correct à l'égard du public.
- Le sportif doit toujours rester maître de soi, garder sérénité et mesure. Il engage toutes ses forces pour la victoire, mais il sait éviter le découragement qui peut suivre l'échec et la vanité qui peut naître du succès. Sa meilleure récompense est le bien être et la joie qui résultent de l'effort" (4).
- "Le champion doit témoigner, par son attitude sur le stade et dans la vie quotidienne, de sa qualité d'exemple et de porte drapeau. Il doit être digne de sa réputation sportive et illustrer le fair-play" (5).

Les **facteurs d'éducation** par le sport ne font référence qu'à la situation sportive, comme si l'athlète n'était que sportif. Le sport semble être la source de tout, pour rejaillir ensuite sur le développement de **L'HOMME** : s'il s'améliore sur le plan sportif, "il connaîtra, sur le plan humain, un véritable enrichissement personnel.

Une telle **promotion humaine** s'accompagnera d'une **promotion sociale**, car les succès du champion lui donneront, par le retentissement qu'ils auront dans la masse, une **place en vue dans la société**, à laquelle il ne pourrait la plupart du temps prétendre sans le sport.

Elle doit s'accompagner aussi d'une **promotion professionnelle**, car le champion peut utiliser dans la vie quotidienne la volonté et les autres qualités humaines qu'il a montrées sur le stade et la popularité qu'il a acquise. Si l'athlète sait garder la tête froide, le sport doit être pour lui une **chance remarquable de développement** dans tous les domaines" (6).

Toutes ces obligations attribuées au sportif sont autant de qualités qu'il doit acquérir, compte tenu de son rôle dans la société.

Nous trouvons là la **valeur éducative** de la pratique du sport de haute-compétition :

- Education par le sport.
- Relation avec l'entourage sportif.

4) - **PROMOTION DE L'HOMME PAR LE SPORT**

a) - **EDUCATION PAR LE SPORT**

- "Le sport, adapté aux besoins et moyens spécifiques de l'individu, est source de santé et d'équilibre.
- Le sport encourage l'homme, hors des contingences quotidiennes, à agir et à participer. Il développe son goût de l'initiative et des responsabilités.
- Le sport donne occasion de se connaître soi-même, de s'exprimer, de se dépasser. Il permet à l'homme de discipliner son action, d'augmenter son efficacité. Il le délivre de certaines servitudes de son corps et lui révèle ainsi une liberté trop souvent ignorée, la "liberté physique".
- Le sport, facteur de l'épanouissement individuel, élément indispensable de l'organisation sociale, contribue au progrès humain (7).

Plus particulièrement pour les femmes , “le sport permet à la championne d’**acquérir une personnalité** que toute autre activité aurait sans doute été impuissante à révéler. Il peut aussi lui **donner un nom**, qui contribue à **renforcer son rayonnement et sa position sociale**. Il la prépare ainsi aux **responsabilités** qui seront les siennes dans la vie” (8).

Dans cette conception de la promotion de l’homme par le sport, “le sport de haute compétition façonne l’homme, il contribue à le transformer, à le révéler” (9).

Nous pouvons nous interroger sur cette conception, tout au moins au jour d’aujourd’hui où l’INDIVIDU SPORTIF circule de plus en plus dans d’autres lieux que le LIEU SPORTIF, côtoie d’autres milieux et assume d’autres rôles que son seul rôle de SPORTIF.

En effet, l’athlète n’est pas **sportif PUIS citoyen** (marié, salarié, etc.). Ce qu’il acquière par le sport, devient partie constitutive de ce qu’il est, pour toutes les situations dans lesquelles il est impliqué. Il est **ATHLETE et en même temps “AUTRE CHOSE”**, et cet autre chose agit en retour sur l’athlète qu’il est.

Dans quelle mesure cette réalité là est-elle prise en compte par son entourage ?

b) - RELATION AVEC L’ENTOURAGE SPORTIF

De par la volonté de mettre en place des dispositions particulières pour le sportif de haut niveau, celui-ci se trouve impliqué dans un réseau relationnel très serré.

“L’importance prise aujourd’hui dans la préparation du champion par des **spécialistes**, médecins, psychologues, techniciens et soigneurs, peut laisser croire qu’on tend à substituer à la responsabilité de l’intéressé la responsabilité de ses conseillers, et qu’on s’efforce de lui apprendre à obéir plutôt qu’à décider” (10).

Ce thème de la responsabilité de l’athlète, ou de son autonomie, est souvent sujet de polémique. Un point de vue et son contraire peuvent autant être soutenus, selon le message que l’on veut faire passer.

Ainsi, la “Doctrine du sport” avance que “l’apparence est souvent trompeuse”. Si “l’athlète donne sa confiance à un entraîneur -qui doit être à la fois technicien et

pédagogue-, à un médecin -qui doit avoir une compétence particulière pour pouvoir conseiller, sinon ordonner et contrôler et, à un dirigeant, la collaboration des uns et des autres lui est très précieuse. Ces hommes sont en fait, ses confidents et ils deviennent ses amis.

Ils n'abusent jamais, en pratique, de leur autorité car ils savent tous que, s'ils contraignent excessivement la liberté et l'initiative de l'athlète, ils menaceraient aussi sa foi et sa volonté, ils limiteraient ainsi inévitablement sa progression.

Le champion doit assurément être aidé et guidé durant sa vie sportive, mais il ne s'agit pas d'écraser sa personnalité ou de lui éviter tout effort inutile, tout souci majeur. Il faut au contraire l'éveiller à ses possibilités, lui apprendre à affronter et à résoudre les difficultés qu'il trouve sur sa route. Il faut le laisser s'exprimer librement, il faut aussi préserver sa spontanéité et son enthousiasme. C'est à cette seule condition qu'il pourra s'améliorer sur le plan sportif et qu'il connaîtra, sur le plan humain, un véritable enrichissement personnel" (11).

Ces différents voeux éducatifs ("*il faut*") sous entendent une conception particulière de la relation, notamment entraîneur-athlète, dans laquelle chacun des deux partenaires a un statut et un rôle déterminés : par rapport à l'autorité, à l'écoute, à l'expression, l'aide, la confiance, etc.

Qu'en est-il de cette relation ? Comment se traduit-elle ? Comment l'athlète perçoit-il l'attitude de son entraîneur ?

Les réponses à ces questions constituent une information essentielle, à partir de laquelle l'entraîneur et l'athlète pourront ajuster leur communication.

Qui est l'athlète de haut niveau ? Quels sont ses rôles ? Rôles donnés, rôles perçus, rôles souhaités, etc.

III - "ETAT" DE LA RELATION ENTRAINEUR-ENTRAINE

1) - DIFFERENTES APPROCHES

L'analyse de la relation entraîneur-entraîné peut être effectuée par des approches différentes :

- Caractéristiques attribuées à l'entraîneur et à l'athlète (questionnaires).
- Réseau relationnel entre athlètes, et entraîneur-athlètes (test sociométrique).
- Perception des uns par les autres, et attentes respectives des uns envers les autres (MIPG - test projectif pour sportifs).

Ces différents outils permettent de faire une description des individus et de leurs relations, mais ne peuvent généralement pas aboutir à l'explication du pourquoi de ces relations, et contribuer ainsi à leur amélioration.

Ces descriptions sont cependant le point de départ d'une autre recherche, dans la mesure où elles nous permettent de savoir comment se passe la relation entraîneur-athlète.

2) - L'UTILISATION DU MIPG :

L'évaluation de la relation entraîneur-athlète peut être effectuée à partir de la description d'un partenaire par l'autre, tel qu'il est perçu et tel qu'il est souhaité.

Pour cette approche, différentes études ont été menées en utilisant le M.I.P.G. (Matrix of intra and interindividual processes in group).

Ce test d'Ada ABRAHAM est une méthode d'analyse des variables mises en jeu dans le fonctionnement des groupes. Le test est composé de 30 items, les 8 derniers étant consacrés à la description de la relation établie entre le sujet et le "moniteur" du groupe auquel il appartient.

Le M.I.P.G. a été utilisé pour la première fois avec des sujets sportifs par Guy MISSOUM dans une recherche menée sur le thème : "Optimisation de la performance - analyse systématique des facteurs psychologiques" (12).

Depuis, la version qu'il a adaptée à l'étude de la relation entraîneur-entraîné a été utilisée dans d'autres recherches.

Les huit paramètres caractérisant l'entraîneur ou la relation qu'il établit sont les suivants :

- 1) **EMPATHIE (Q 23)** : Capacité pour l'entraîneur de coïncider avec la sensibilité de l'entraîné et de percevoir son cadre de référence interne (se mettre à la place de ...)
- 2) **INCONGRUENCE (Q 24)** : Discordance chez l'entraîneur entre l'expérience vécue, le moi et la communication avec les entraînés.
- 3) **CONGRUENCE (Q 25)** : Concordance chez l'entraîneur entre l'expérience, le moi et la communication avec les entraînés.
- 4) **AUTORITE (Q 26)** : Autorité de l'entraîneur se manifestant sous la forme d'une exigence de conformisme.
- 5) **ACCEPTATION D'AUTRUI (Q 27)** : Capacité d'écoute de l'entraîneur.

6) **SYMPATHIE DE L'ENTRAINEUR** (Q 28).

7) **MALAISE RELATIONNEL** (Q 29) : Insécurité provoquée par l'entraîneur .

8) **INDIFFERENCE** (Q 30) : Désintérêt manifesté par l'entraîneur à l'égard des entraînés.

Chaque sujet décrit l'entraîneur selon deux aspects :

- tel qu'il leur paraît actuellement ;
- tel qu'il voudrait qu'il soit.

L'entraîneur quant à lui se décrit :

- tel qu'il se voit, tel qu'il pense être ;
- tel qu'il voudrait être.

L'analyse des résultats permet de mettre en évidence les décalages entre :

- la façon dont l'entraîneur pense agir et la façon dont il est perçu par les athlètes.
- Les attentes réciproques de l'entraîneur et des athlètes d'un entraîneur idéal.

Les différentes études portant sur la relation entraîneur-athlète font toutes état d'un décalage entre les attentes de l'athlète et le mode relationnel établi par l'entraîneur, pour certains paramètres que nous allons analyser.

Nous nous appuyerons pour cela sur deux études :

- **Sylvain NOUET** a mené une recherche auprès d'une équipe féminine de hand-ball de haut niveau.

Partant du postulat que la dimension relationnelle fait partie intégrante des paramètres de la performance, il émet l'hypothèse que "les possibilités de relations fréquentes entre l'entraîneur et l'entraîné, pendant les instants de non participation aux matchs et aux entraînements pourraient posséder une importance particulière... Ces moments servent de régulateur, favorisent une meilleure compréhension mutuelle" (13).

Un des atouts de cette communication serait de "transformer" la relation entraîneur-entraîné en **modifiant** le statut de l'athlète : "**D'ASSISTE, IL DOIT DEVENIR**

PARTENAIRE". C'est ce qu'écrit le Dr Eugène SCHILDE (14) : "L'athlète au sommet, possédant sa personnalité, doit être reconnu en tant que partenaire".

Par l'analyse du M.I.P.G. et des entretiens qu'il a menés, Sylvain NOUET nous apporte des éléments quant au décalage existant entre les intentions de l'entraîneur, ce qu'il croit faire, et ce qui est perçu, ressenti par les athlètes.

- **La deuxième étude** à laquelle nous ferons référence est celle de **Michel SALESSE**.

A partir du constat que les entraîneurs d'équipes féminines changent plus souvent que ceux des équipes masculines, il postule qu'une des grandes difficultés de l'entraîneur tient à son "incapacité à comprendre les réactions des athlètes féminines. Le discours généralement tenu à ce sujet met en cause leur fragilité, leur instabilité émotionnelle, leur irritabilité parfois incompréhensible, et un comportement apparemment incohérent.

L'ensemble de ces paramètres déroutent les entraîneurs dont les relations semblent mieux s'adapter aux équipes masculines avec lesquelles ils ne paraissent pas éprouver le même type de problème" (15).

Michel SALESSE a mené une recherche auprès d'équipes ESCRIME, testant "l'hypothèse selon laquelle :

- d'une part, les attentes des fleurettistes féminines sont différentes de celles des fleurettistes masculins ;
- d'autre part, les réponses apportées par les entraîneurs sont plus conformes aux attentes masculines qu'aux attentes féminines" (16).

Il a utilisé le M.I.P.G., outil permettant de déterminer les attentes réciproques des escrimeurs et des escrimeuses, et de les comparer aux réponses apportées par les entraîneurs.

3) - QUELQUES RESULTATS

Dans son étude auprès de 42 escrimeurs hommes et femmes, et 9 entraîneurs, Michel SALESSE a trouvé une similitude manifeste de la représentation idéale de l'entraîneur, pour les athlètes masculins, féminins, et les entraîneurs. **L'entraîneur idéal est identique pour tous.**

Cependant, si l'on regarde plus finement les résultats en fonction du niveau de pratique et du sexe, des nuances apparaissent pour certains items :

a) - **AUTORITE** (item 4)

* - **Attentes identiques**

Il n'y a pas de différence d'attente selon le sexe, quant à l'autorité. Hommes et femmes ont la même représentation de l'entraîneur idéal.

* - **Différence selon les niveaux**

Par contre, les athlètes de haut niveau sont "ceux dont les réponses s'éloignent le plus de la représentation idéale des entraîneurs. Ils demandent que l'autorité se manifeste moins sous forme de conformisme, ce qui est compréhensible dans la mesure où leur niveau d'expertise est élevé" (17).

Les entraîneurs, pour leur part, ont quasiment la même représentation de l'entraîneur idéal, quel que soit leur niveau d'intervention.

Serait-ce à dire qu'il y aurait un modèle unique d'entraîneur ?

Il semblerait pourtant que l'entraîneur devrait adopter un mode d'autorité différent, selon les athlètes auxquels il s'adresse. Les statuts - et donc les rôles de chacun - se différencient en fonction des niveaux, et cette donnée intervient dans l'adaptation des comportements.

* - **Décalage entre l'idéal et la perception :**

Que ce soit par les hommes ou par les femmes, l'entraîneur est perçu comme faisant preuve d'une exigence de conformisme beaucoup plus grande, d'une autorité beaucoup plus conformiste que celle souhaitée dans l'idéal.

Cette différence peut sans doute être source de décalage dans la relation entraîneur-athlète.

Nous trouvons ce même écart dans l'étude menée par S. NOUET auprès de l'équipe de France Espoirs - Hand-Ball. Bien que les joueuses aient une demande d'autorité supérieure à la norme (population de référence), elles ressentent l'autorité actuelle de leur entraîneur comme trop forte.

Nous trouvons également une demande de réduction de l'autorité de la part d'un groupe féminin sport collectif (G. MISSOUM).

*** - Décalage entre perception et représentation.**

Les athlètes ne perçoivent pas l'autorité de l'entraîneur telle que celui-ci pense la manifester : ils perçoivent l'entraîneur plus conformiste (M. SALESSE) ou moins conformiste (S. NOUET) que celui-ci croit être.

*** - Adéquation pour l'entraîneur entre idéal et représentation.**

L'entraîneur pense être en accord entre son idéal et ce qu'il croit faire : il pense faire preuve de l'autorité qu'il estime être la bonne (dans l'idéal).

Tous ces résultats, bien qu'ils présentent des similitudes, sont à considérer plus finement pour échapper au danger de la "moyenne" établie sur plusieurs sujets.

En cela, les résultats de S.NOUET et G.MISSOUM sont intéressants dans la mesure où les comparaisons entre individus, ou entre sports différents font apparaître les dispersions des réponses.

Dans son étude, auprès de 85 athlètes de haut niveau, G.MISSOUM souligne que c'est sur ce facteur -autorité de l'entraîneur- que les athlètes de haute performance se différencient le plus :

“Perception et vécu d’une même autorité diffèrent d’un individu à un autre, car la tolérance à l’autorité dépend en fait avant tout de la personnalité du sujet qui la subit et de son expérience dans ce domaine (...). L’entraîneur doit perdre l’illusion d’une autorité reçue d’une façon homogène et collective par le groupe, et se convaincre qu’elle est individuellement distillée et traitée par chacun des membres du groupe (...). Cette observation doit rendre suspectes à ses yeux toutes tentatives abusives d’aménagements collectifs et de standardisation relationnelle” (18).

b) - CAPACITE D'ECOUTE (item 5)

Les différentes études utilisant le MIPG pour évaluer la relation entraîneur-athlète concordent sur la demande des athlètes relative à la capacité d’écoute de l’entraîneur.

. **Tous les groupes d’athlètes demandent plus d’écoute** que l’entraîneur ne pense devoir en accorder (représentation de l’entraîneur idéal) ;

. **Sont déçus dans leur attente** (moins grande capacité d’écoute perçue que celle souhaitée dans l’idéal) ;

. La perception qu’ont les athlètes de leur entraîneur est différente de l’image que celui-ci croit donner : il s’estime le plus souvent d’une capacité d’écoute supérieure à celle perçue par les athlètes.

Nous pouvons émettre plusieurs hypothèses relatives à ces écarts de perceptions et de représentations :

- Le message passe mal entre entraîneur et athlètes : les “intentions” de l’entraîneur ne sont pas comprises.

- L’entraîneur se connaît mal, ne sait pas évaluer ses comportements, ne se sent rend compte si son autorité se manifeste ou non par une exigence de conformisme.

- Rôles et attentes de rôles ne sont pas ou sont peu définis entre athlètes et entraîneurs - l’ajustement n’est pas fait.

Ces résultats nous semblent particulièrement intéressants, dans la mesure où ils posent au moins une question :

Quels sont les modèles qui sous-tendent ces conceptions différentes de l'autorité de l'entraîneur idéal, selon les athlètes de haut niveau et selon les entraîneurs ?

D'autre part, le fait qu'il y ait des décalages entre l'idée, l'intention que l'émetteur voulait transmettre, et l'idée, l'intention que le récepteur percevra, révèle la mauvaise communication entre entraîneur et athlète.

D'où vient ce décalage ?

A quoi tient la mauvaise communication ?

Nous pouvons penser que **les rôles des partenaires de la relation sont mal définis, mal conçus :**

- L'athlète est encore trop souvent celui qui écoute, qui exécute.
- L'entraîneur est celui qui transmet ses consignes, ses directives.

Quel est le statut de l'athlète de haut niveau, dans la relation avec l'entraîneur ?

Quel rôle lui est dévolu ?

Quel mode de communication cela suppose-t-il ?

L'étude de S. NOUET, à travers les entretiens menés auprès des joueuses et de l'entraîneur, nous ouvre quelques pistes.

L'entraîneur oscille entre deux extrêmes :

- “assistanat / responsabilisation,
- gendarmerie / non surveillance,
- acceptation (forcée) / compréhension (intime conviction)
- obligation / initiative, assentiment” (19).

Nous trouvons :

D'un côté : l'autorité suprême qui ordonne, oblige, surveille.

De l'autre côté : la responsabilisation de l'athlète, l'initiative, l'autonomie.

Il est certain que le passage d'une modalité à l'autre, ou le juste équilibre entre les deux n'est pas facile à trouver, et qu'il y a une évolution dans le temps qui permette de passer de l'une à l'autre.

IV - LA RELATION D'AUTORITE

Compte-tenu de l'importance que revêt la variable **AUTORITE**, il nous semble important de cerner ce concept.

1) - DEFINITION

- "**L'autorité est une qualité de la structure du groupe**, ce qui veut dire que le fait même qu'un groupe se structure, s'organise, se donne des buts, se met à exister comme groupe, donne naissance à l'autorité, celle-ci étant un aspect inévitable et normal de la structure elle-même".

- "**L'autorité normale**, au sens ordinaire du terme, **est liée à un statut social**, elle est un **ROLE** dans son corps social structuré ou en voie de structuration ; elle a une fonction sociale (organiser le corps social) s'exprimant par de nombreuses fonctions pratiques. Elle est essentiellement un type de relation sociale" (21).

- **Il n'y a d'autorité que reconnue et acceptée** (22). Chacun des partenaires de la relation doit connaître le rôle dans lequel il est placé.

Ces trois dimensions sont fondamentales dans la relation entraîneur-athlète. En, effet, l'équipe sportive, petite cellule sociale, est un "système de rôles et d'anticipation de rôles

complémentaires, doté d'un certain nombre de mécanismes régulateurs et de contrôle. Des rôles prescrits et des fonctions surgissent du fait même de l'organisation" (23).

2) - AUTORITE ET CONFIANCE

"L'autorité est un fait de relation. Il n'y a pas d'autorité "en soi" ; elle n'existe que par l'existence de celui, celle ou ceux sur qui elle s'exerce, à qui elle s'adresse, et par le pouvoir d'influencer leur comportement, leurs opinions, leurs actions, leurs manière d'être, de les faire aller dans un certain sens, indiqué ou fixé par le détenteur de l'autorité" (24).

C'est le pouvoir d'obtenir sans recours à la contrainte physique un certain comportement de la part de ceux qui lui sont soumis. En excluant l'intervention de la force, cette définition fait ressortir le caractère psychique qui s'attache aux phénomènes.

"L'autorité, c'est le **caractère d'une communication** qui fait qu'elle est acceptée par celui qui la reçoit comme devant diriger sa conduite". (BARNARD) (25).

"L'autorité est une **influence légitime et reconnue**. L'autorité se réfère à une valeur, la contrainte à une force physique" (26).

"L'acceptation, l'adhésion, le consensus dont l'existence, au coeur de la relation d'autorité normale, exclut le rapport de forces, la contrainte et la violence, se résument et s'expriment en un mot : **la confiance**" (27).

Cette motivation à se conformer à des règles, à des directives, à des commandements, vient de l'appréciation de la valeur du leader par rapport aux buts du groupe : "la confiance dans le leader a comme condition le **loyalisme** du leader envers le groupe" (28).

"Sans la confiance, le pouvoir n'est que contrainte" (29).

“L’estime-confiance implique une référence à des valeurs, une mise entre parenthèses de l’antipathie ou de la sympathie personnelle, pour se placer au niveau de l’intérêt de l’équipe”. (30)

3) - AUTORITE ET OBJECTIFS

En cela, l’autorité c’est limitée aux frontières du groupe, limitée par le fait de son **rapport avec les objectifs du groupe**, limitée par les pouvoirs qui lui sont attribués et par les changements éventuels dans le consensus. Elle est une fonction du groupe, et est étroitement relative au groupe par rapport auquel elle existe” (31).

L’attitude de l’entraîneur est étroitement dépendante des personnes qu’il a en face de lui. Il n’y pas “une” attitude idéale, souhaitable, ...celle-ci est fonction des partenaires de la relation.

“Fonction collective n’existant que dans un groupe organisé ou s’organisant, surgissant du fait même de l’unité du groupe concerné, **l’autorité est la fonction d’orientation de l’ensemble des rôles**” (32).

“Il n’y a pas de problème d’autorité en dehors de l’organisation du groupe, parce que celle-ci consiste précisément en une **émergence de règles et en une division de responsabilités**”. (33).

Il y a problème quand les buts ne sont pas communs, ou sont mal définis, quand les rôles ne sont pas clairs.

“Le consensus groupal est nécessaire à l’autorité, quoique le chef soit aussi celui autour de qui et par qui le groupe existe. **Tout “divorce” entre les objectifs du groupe et les objectifs du chef, entre les attentes et les aspirations du groupe et les actions ou pressions du chef, suffit à faire apparaître l’autorité comme “extérieure”, même si elle est statutaire**” (34).

C’est ce qui peut se produire dans la relation entraîneur-athlète.

V - METHODOLOGIE

1) - HYPOTHESE

Les décalages relevés entre attentes, perceptions et représentations des athlètes et des entraîneurs marquent bien l'inadéquation des attitudes et des comportements des uns vis à vis des autres.

Nous émettons l'hypothèse que cette inadéquation tient au mauvais ajustement des rôles des partenaires de la relation par méconnaissance des nouvelles composantes de ces rôles. **La communication ne peut pas s'établir de manière satisfaisante avec des acteurs dont les rôles sont mal définis.**

L'athlète d'aujourd'hui n'est plus ce qu'il était : des rôles nouveaux sont apparus, qu'il convient de mettre au jour pour réajuster les comportements.

2) - RECUEIL DE DISCOURS

Pour effectuer la recherche de l'évolution des rôles de l'entraîneur et de l'athlète, nous avons procédé à l'analyse de contenu de différents discours.

a) - LES DISCOURS OFFICIELS

Ce sont ceux qui figurent dans les textes de loi, textes officiels et textes de formation.

Ces textes peuvent être considérés comme une référence dans la mesure où "nul n'est censé ignorer la loi", et où la formation véhicule des savoir-faire et des savoir-être.

Les rôles de l'entraîneur et de l'athlète y sont-ils définis ? Comment est abordé le mode de communication par lequel ils sont en relation ?

b) - DISCOURS TENUS SUR LE STATUT ET LE ROLE DE L'ENTRAINEUR ET DE L'ATHLETE

Afin de répertorier et d'analyser les différents rôles de l'athlète et de l'entraîneur, nous avons utilisé le recueil d'informations que représente le colloque : "CHAMPION ET CITOYEN".

Ce colloque réalisé les 25 et 26 janvier 1985 visait à organiser un débat sur l'identité sportive, culturelle et sociale des champions.

Pour cela, il réunissait des chercheurs, des hauts fonctionnaires, des journalistes, des responsables politiques, des chefs d'entreprises, des dirigeants sportifs, des cadres techniques de haut niveau et, bien sûr, des champions.

Les actes du colloque rapportent fidèlement le contenu des communications, interviews, tables rondes et questionnements de la salle.

Nous utilisons ce corpus dans la mesure où il regroupe différents points de vue sur la place de l'athlète de haut niveau, et à travers elle, la conception de son (ses) statut(s) et de son (ses) rôle(s).

L'analyse de contenu que nous avons effectuée est principalement thématique.

Les contenus recueillis dans les actes du colloque ont été redistribués dans des catégories que nous avons déterminées pour tenter de dégager les différents paramètres constitutifs

du rôle de l'athlète de haut niveau. Ces catégories ont ensuite été analysées, nous permettant ainsi de différencier :

- les rôles habituellement dévolus à l'athlète de haut niveau ;
- les rôles engendrés par la mise en place de nouvelles mesures ;
- les rôles à venir, envisagés en termes de perspectives et de souhaits.

c) - LE DISCOURS DES ENTRAINEURS

Ce corpus est complété par un document élaboré par des enseignants en formation pour le Diplôme de l'I.N.S.E.P., Option 33, réalisé sous la direction de Madame Michèle METOUDI, ayant pour objet :

“LA PERFORMANCE SPORTIVE ET SON ANALYSE A TRAVERS LE DISCOURS DES ENTRAINEURS”.

Les auteurs de ce mémoire ont pour projet, en réfléchissant à l'analyse de la performance de haut niveau faite par les entraîneurs nationaux à l'I.N.S.E.P., de clarifier “la tendance systémique moderne” de l'entraînement de haut niveau.

La population des entraîneurs nationaux à l'I.N.S.E.P. soumise à l'enquête représente trois familles sportives :

- les activités individuelles avec la natation synchronisée, le décathlon, le tir à l'arc, la gymnastique féminine ;
- les activités duelles avec l'escrime et le judo ;
- les activités collectives avec le volley-ball, le hand-ball, le basket-ball.

Les discours recueillis le sont lors d'un entretien non directif.

Nous ne retiendrons dans ce document que les éléments relatifs à la conception des entraîneurs sur leur rôle et celui des athlètes qu'ils entraînent.

d) - ETUDE DE CAS

Pour compléter les recueils de discours, nous sommes allés voir "sur le terrain" ce qu'il en était de la relation entraîneur-athlète.

Nous avons effectué une enquête auprès d'athlètes AVIRON, lors d'un stage de 3 semaines, précédant les Championnats du Monde de 1989.

Nous devions initialement intervenir auprès des équipes Juniors et Séniors, mais pour des raisons appartenant à la Fédération Française des Sociétés d'Aviron, nous n'avons pu travailler qu'avec les Juniors au mois de juillet.

Notre démarche fut double :

- Observation, suivi des équipes, entretiens informels avec les entraîneurs, en différentes circonstances (sur le bateau, au repas, etc.) : enregistrement de l'entraîneur.

- Entretiens semi-directifs enregistrés au magnétophone avec 12 rameurs et 4 entraîneurs (un des entraîneurs ayant refusé d'être interviewé).

VI - DISCOURS OFFICIELS

"Dans la majorité des cas, les difficultés qu'éprouve un entraîneur à exercer sa fonction ne tiennent ni à la qualité ni à la quantité de son savoir technique, ni à une méconnaissance des méthodes d'entraînement les plus actuelles.

Elles proviennent le plus souvent, d'un mode de relation conflictuelle, soit avec un athlète en particulier, soit avec le groupe dont il a la responsabilité" (35).

Le discours officiel sur les compétences que doit acquérir un entraîneur semble ici prendre en compte la dimension relationnelle comme facteur de la performance sportive.

Ce discours officiel est véhiculé par des textes auxquels nous ferons référence pour éclairer une définition du rôle de l'entraîneur et de l'athlète de haut niveau. Ces textes sont soit des textes officiels, soit des textes de formation.

Concernant les **textes officiels** : pour les ENTRAINEURS, il s'agit notamment de l'arrêté du 8 mai 1974 relatif aux examens de formation commune du Brevet d'Etat troisième degré d'éducateur sportif, ainsi que les annexes à cet arrêté modifiées pour

partie par celui du 7 mai 1984 ; pour les ATHLETES DE HAUT NIVEAU les références sont l'article 26 de la loi du 16 juillet 1984 (commission fixant les critères pour définir la qualité de sportif de haut niveau) et l'arrêté du 28 octobre relatif au classement des sportifs de haut niveau.

Concernant les **textes de formation**, il s'agit principalement du Mémento de l'éducateur sportif de deuxième degré, ainsi que les textes fédéraux de formation aux épreuves spécifiques du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif.

Le rôle de l'entraîneur et celui de l'athlète de haut niveau dans la relation entraîneur-entraîné n'apparaissent pas définis en tant que tels dans le discours officiel.

Ils doivent s'appréhender à partir des références qui leur sont faites dans les textes réglementaires constituant notre corpus.

1) - ROLE DE L'ENTRAINEUR A TRAVERS LES DISCOURS OFFICIELS

a) - LES TEXTES OFFICIELS

Tout en restant pour une bonne part très "classique", l'ensemble des connaissances requises pour être éducateur sportif s'ouvre au domaine relationnel dans sa **dimension psychologique** mais également **communicationnelle**.

Ainsi l'arrêté du 8 mai 1974 dans son titre II précise que l'éducateur sportif doit :

- Avoir des connaissances touchant les domaines de la biomécanique, de la physiologie et de la psychologie humaine (Titre II Article 4 modifié par l'arrêté du 7 mai 1984).

Mais qu'il doit aussi :

- Pouvoir s'entretenir sur les thèmes de l'éducateur sportif et les pratiquants, du cadre institutionnel dans lequel s'inscrit la pratique physique et sportive.

Par ailleurs, l'Annexe I (modifié par l'arrêté du 7 mai 1984) relative au programme de l'examen de formation commune du 1er Degré, détermine que l'éducateur sportif doit être capable de :

- Enseigner (initiation et perfectionnement) à divers publics.
- Conduire un entraînement préparatoire à la compétition.

Mais il doit également :

- Participer à l'animation d'une structure et nouer des relations efficaces avec l'environnement immédiat, tout en sachant s'adapter à la diversité des publics en tenant compte des objectifs retenus par la structure d'accueil.

Cette ouverture apparaît logiquement dans les programmes élaborés pour répondre aux objectifs de formation définis dans le titre II de l'arrêté du 8 mai 1974 et dans l'annexe I qui prennent en compte non seulement :

- les "phénomènes liés à l'apprentissage, à l'entraînement ..."

mais aussi,

- "... à la communication".

Le même programme précise encore que l'éducateur sportif doit être appréhendé à travers :

- "...ses rôles, ses motivations, ses attentes, son comportement" ;

et que l'enseignement sportif repose :

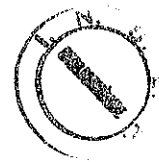
- "sur la maîtrise des règles et techniques de la communication, de l'animation".

Bien que de façon succincte, deux notions apparaissent dans ces textes, celle de communication et celle de rôle.

Quelle part leur est faite dans les textes de formation ?

b) - LES TEXTES DE FORMATION

Le programme de formation préconisé dans les textes officiels est opérationnalisé en contenus d'enseignement, objet entre autres ouvrages de référence du Manuel et du



Mémento de l'éducateur sportif. Ces Mémento et Manuel sont des outils de préparation aux différents examens et diplômes des métiers des Activités Physiques et Sportives et notamment aux candidats au Brevet d'Etat d'Educateur Sportif.

L'éducateur sportif devrait y trouver une définition de son rôle et des données sur "la maîtrise des règles et techniques de la communication" préconisée dans les textes sus-cités.

Allant dans ce sens, le sommaire du Mémento fait apparaître un chapitre intitulé : "**les phénomènes de communication et l'intervention dans la pratique sportive**".

Une "conception nouvelle" de l'entraîneur y est évoquée (36). Cette idée se retrouve également dans le Manuel de l'Educateur Sportif où il est dit que "le rôle et le personnage de l'entraîneur doivent être réinventés". (37).

Cette évolution du rôle de l'entraîneur semble tenir à celle de la relation qu'il entretient avec l'athlète :

"Si la réalisation d'une performance a des lois telles qu'elles sont habituellement inculquées aux entraîneurs, il apparaît aussi qu'elle obéit à d'autres lois que celles auxquelles on fait habituellement référence... Le mode de relation d'un entraîneur avec ses athlètes secrète ses propres lois, lois qu'un entraîneur ne peut méconnaître" (38).

Ainsi apparaît-il une frontière entre ce qu'était l'entraîneur et qu'il ne doit plus être, et ce qu'il doit être aujourd'hui et désormais, en vertu de cette "conception nouvelle".

L'entraîneur était et reste souvent un chef-né, un héros prédestiné à commander, à diriger sans partage ; un pater familias indiscutable et puissant ; l'une des "dernières places fortes de la structure familiale archaïque" (39).

Il possède le "droit institutionnel de commander et de se faire obéir" (40). Son rôle s'est souvent limité à "la simple transmission d'informations techniques et de connaissances" (41), dans le cadre d'une relation de type vertical dans laquelle "le maître est sensé détenir la totalité du savoir" (42).

A ce modèle "**traditionnel**", "**conservateur**" s'appuyant sur une méthode relationnelle "classique", c'est-à-dire unilatérale et hiérarchisée, s'oppose le style "**démocratique**" préconisé par les textes de formation.

Désormais, l'entraîneur doit "prendre en charge la personnalité totale du sujet et devenir un véritable **EDUCATEUR** (43). Il doit également prendre en compte le contexte dans lequel évolue le sportif et plus particulièrement les interactions qui s'exercent entre entraîneurs-athlètes et partenaires afin d'assurer une "bonne régulation à l'intérieur du groupe" (44).

Dans ce nouveau type de relation, "l'entraîneur n'intervient donc plus au niveau du groupe en tant qu'autorité souveraine mise en place par une institution extérieure, les dirigeants du club, mais agit en vertu d'une délégation de pouvoir octroyée par les **membres de l'équipe, qui lui reconnaissent une certaine influence en raison de ses compétences particulières**" (45).

Il doit désormais dépasser son rôle d'**ANIMATEUR** capable d'assurer une conduite relationnelle adaptée aux individus afin de gérer les conflits, "proposer des solutions, réduire les tensions" (46).

La palette des rôles et fonctions de l'entraîneur s'élargit encore avec la prise en compte d'une composante importante de la relation : l'argent, qui fait du sport non plus une "école des vertus humaines", mais "un moyen de production" (47).

De **nouveaux rôles** et de **nouveaux pouvoirs** se distribuent. Le vrai patron devient celui qui paye et non celui qui enseigne. La relation dirigeants-athlètes devient une relation du type employeur-employé.

L'argent, non seulement perturbe la performance du sportif, mais de plus "gangrène les relations en "étant source d'inégalités et en modifiant les rôles" (48).

L'entraîneur doit sortir de son rôle d'Educateur Sportif pour "créer, assurer ou maintenir le lien entre les parties" (49), par exemple en se faisant **NEGOCIATEUR** lors de la fixation des indemnités de journées.

Selon la situation ou les pressions de l'environnement, famille, relations, presse, argent, dirigeants... les rôles et les statuts sont perçus de manière fluctuante, et l'entraîneur doit être d'autant plus sensible à sa façon d'être que "l'idéal impitoyable de production sportive intensive (Citius, Altius, Fortius) au sein de laquelle il oeuvre, peut le conduire à une certaine rigidité de comportement au nom de l'efficacité" (50).

Ainsi, l'entraîneur doit-il aujourd'hui être capable d'assurer "plusieurs rôles adaptés aux circonstances". Il n'est plus engagé uniquement pour ses qualités d'éducateur sportif. Désormais, "l'entraîneur -comme un artiste- doit être capable de les interpréter (les différents rôles) avec sincérité même s'ils sont antinomiques. C'est de cet art que dépendra son efficacité. On distinguera ainsi : l'entraîneur-pédagogue et l'entraîneur-animateur. Ce dernier se devant de : "**faciliter la communication**", "réguler les tensions", "affranchir les individus" (54).

Si chacun s'accorde à constater que le rôle de l'entraîneur est aujourd'hui différent et qu'il se caractérise par une grande complexité et une diversité des compétences requises, faisant une place importante aux aspects relationnels et communicationnels de ce rôle, peu d'indications dans les contenus de formation permettent à l'entraîneur d'acquérir de réels savoir-faire et connaissances, notamment dans le domaine de la communication.

L'évolution du contexte de réalisation de la performance sportive engendre une mutation du rôle de l'entraîneur, du type de relation entraîneur-athlète mais aussi du rôle de l'athlète.

2) - LE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Pour prendre en compte l'évolution de ce contexte, des aménagements structurels ont dû être apportés.

a) - LES TEXTES OFFICIELS

Les critères retenus pour l'accès au statut d'athlète de haut niveau sont définis par une nouvelle structure. Par l'article 26 de la loi du 16 juillet 1984 a été créée une : "commission nationale du sport de haut niveau composée de représentants de l'état et du CNOSF qui fixe, sur avis des fédérations sportives intéressées, les critères permettant de définir dans chaque discipline la qualité de sportif de haut niveau...".

Actuellement, le sport de haut niveau exige dans toutes les disciplines sportives un entraînement quotidien de plusieurs heures et selon les sports, des stages préparatoires

(de 40 à 90 jours par an) et des compétitions (de 20 à 70 jours par an) occupant à temps complet les sportifs de valeur internationale.

L'arrêté du 28 octobre 1982 (paru au Journal Officiel du 23 novembre 1982) relatif au classement des sportifs de haut niveau, précise les différentes catégories dans lesquelles ceux-ci peuvent être classés.

Une fois classés, les sportifs de haut niveau concluent avec leur fédération une sorte de contrat moral ; s'engageant à participer à des stages programmés, à prendre part à des compétitions et meetings nationaux et internationaux. Par contrepartie la fédération assure à ces sportifs leur promotion socio-professionnelle dans les établissements de la Jeunesse et des Sports, l'accueil dans certaines structures ... / ... (sections sport-études, Ecole Interarmées de Fontainebleau) qui leur permettra de mener de front entraînement intensif et études ou formation professionnelle, de faciliter l'accès à certains diplômes ou postes dans la fonction publique, d'obtention de conditions de travail compatibles avec la charge d'entraînement au sein d'entreprises publiques ou privées.

Aujourd'hui, le statut d'athlète de haut niveau confère des devoirs mais aussi des droits (Cf. *CHAPITRE II*) : notamment dans le domaine de la reconnaissance et de l'insertion sociale - droit à la formation - droit à la promotion socio-professionnelle.

b) - TEXTES DE FORMATION

L'entraîneur doit participer à cette reconnaissance, à cette insertion en encourageant les athlètes à "établir leurs propres buts, à planifier leur entraînement ou à organiser leur plan de carrière" (52), à ne plus s'en tenir à leur seule promotion technique (53).

Nous sommes loin du modèle "traditionnel", "archaïque", "conservateur" de la relation entraîneur-entraîné dans laquelle le sportif est engagé dans un rapport de soumission, tenu pour "un exécutant sans initiative" (54), mis en situation de dépendance (55), voir même soumis à un grave "état de dépendance infantile" (56) lui enlevant "toute initiative dans l'acte de formation" (57).

Désormais l'entraîneur, doit au contraire, impliquer au maximum ses sportifs et les considérer comme des "centres de décisions actifs" (58).

L'athlète devient un élément actif de la relation. L'entraîneur à chaque instant devra lui fournir l'occasion d'émettre ses "propres opinions" et "l'associer à la prise de décision", ceci afin d'augmenter son "sentiment d'auto-détermination" (59).

Certaines composantes nouvelles de la relation, tel l'argent, animent l'athlète, comme l'entraîneur; à tenir de **nouveaux rôles**.

Les transactions liées au partage, à la distribution de l'argent, apprennent aux joueurs la responsabilité et "leur collaboration n'est plus seulement technique : elle se retrouve également dans la gestion de leurs avoirs" (60).

3) - CONCLUSION

L'évolution des rôles de l'entraîneur et de l'athlète modifie leur mode de relation dans le sens d'une plus grande complexité et d'une grande fluctuation.

La maîtrise de ces différents rôles est une nécessité : l'existence et la répétition des conflits, sources de ruptures et d'échecs, tiennent au fait que l'entraîneur "... **s'attache à s'identifier à un rôle qui ne lui avait été que prêté, ou bien encore faillit dans celui qui convient à la situation**" (61).

Il faudrait que l'entraîneur soit formé à cette maîtrise. Or, "l'existence, voire la répétition de conflits, révèle un manque qui tient à la formation" (62).

Ce manque tient à ce que les formations ont privilégié "l'acquisition des procédures didactiques puisqu'elles étaient supposées instituer un pouvoir pédagogique indiscutable" (63), laissant de côté la pédagogie qui introduit "une dimension nouvelle que l'entraîneur instaure dans ses rapports avec les entraînés..." (64).

Cette prédominance accordée à la didactique à longterm occulte l'importance des "processus psychologiques" et celles des phénomènes de communication.

“Malgré la persistance de l'ostracisme dont ils ont été l'objet, il devient cependant de plus en plus difficile de nier leur incidence sur l'efficacité d'une "méthode ou d'une "stratégie" d'apprentissage.

La critique adressée à la didactique peut l'être aussi “aux savoirs scientifiques actuellement dominants dans la formation des entraîneurs” (65).

L'intérêt porté aux phénomènes de communication n'appelle pour l'instant que des vœux pieux. “Le rôle et le personnage de l'entraîneur “n'ont toujours pas été *réinventés*” (66).

Ainsi va la vie ...

VII - ROLES A PRIORI et NOUVEAUX ROLES

1) - POINT DE VUE SUR L'ATHLETE

Nous avons dit dans le *CHAPITRE I* que les situations mettant en jeu l'athlète avaient longtemps été limitées à l'entraînement et à la compétition. L'espace dans lequel l'athlète évolue est ici relativement bien défini, ce qui lui détermine des rôles, mais de nouveaux espaces déterminent d'autres rôles, qui viennent bousculer ou compléter les premiers :

a) - FONCTION SOCIALE

“Le sport est porteur de **valeur culturelle et sociale** dont l'Etat doit se porter garant”
(Alain CALMAT) (67).

A partir d'un programme de recherche réalisé par le Laboratoire de Sociologie de l'I.N.S.E.P. de septembre 1978 à juin 1979 (68), Paul IRLINGER apporte des éclairages sur :

- les appartenances sociales du sportif de haut niveau.
- Sa cellule familiale.
- Son insertion scolaire.
- Ses perspectives professionnelles.

Selon lui, "la part croissante prise par le sport parmi les vecteurs de la **représentation d'un pays au plan international**, constitue sans doute la plus spectaculaire des **fonctions sociales** du sportif de haut niveau. Dans la manière dont un pays est perçu, dans son **image de marque**, dans le **rang** qui lui est implicitement et globalement attribué, la **dimension sportive** intervient de manière de plus en plus évidente avec la **multiplication et la spectacularisation croissante des événements sportifs internationaux**"(69).

b) - L'ATHLETE COMME EXEMPLE

Le rôle traditionnellement attribué à l'athlète de haut niveau est celui d'exemple vis à vis des jeunes, de locomotive.

"On est des exemples sans le vouloir puisque des enfants regardent beaucoup la télévision, et ils veulent toujours s'identifier à un champion. Quant ils pratiquent une activité physique et sportive, ils veulent toujours essayer d'être les meilleurs, ils prennent toujours référence à des noms de grands sportifs. Je crois que les références qu'ils prennent ce sont des gens qui, à leur yeux, sont très corrects, très sympathiques... Je ne sais pas si je suis une locomotive, mais je pense qu'il est sûr que quelqu'un, fort dans un sport, peut amener beaucoup d'enfants à pratiquer". (François ERVIEUX - Canoë Kayak) (67)..

"Il ne faut pas faire n'importe quoi... Je pense que nous champions, nous avons un peu plus de responsabilités au niveau de notre sport". (Jean-Jacques BOUSSEMART - Sprinter) (67).

c) - L'ATHLETE COMME VALEUR CULTURELLE

A l'occasion de la commémoration du 90ème anniversaire du Comité International Olympique, à la Sorbonne le 1er juin 1984, le Président de la République affirmait :

“L’olympisme, c’est un faisceau de valeurs sportives, le goût de l’effort, le dépassement de soi-même, le respect de l’autre et du règlement adapté, mais aussi des valeurs humaines fondamentales, celles qui traversent les frontières car elles font la grandeur et la noblesse de l’homme, le sens de la fraternité, le goût de la rencontre et de la confrontation pacifique, l’amitié entre les peuples.

Le sport est partie intégrante de la culture. De même l’olympisme l’a fait au plus haut niveau. Cela appartient à notre patrimoine commun dans ce qu’il a de plus riche et de plus incontestable” (67).

A partir de cette idée, M. GLAVANY retient l’affirmation principale pour lui :

“Le sport est partie intégrante de la culture”. Affirmation encore très contestée par les autorités, l’opinion publique, et rejetée par les sportifs eux-mêmes, victimes du complexe traditionnel à l’égard de l’intellectuel”.

“Les sportifs ont trop tendance à délaissé le devant de la scène...” (67).

L’intervention de M. GLAVANY tente au contraire de remettre les athlètes à l’honneur à l’égard de la culture, montrant que le sport est porteur de valeurs culturelles :

“l’expression, la création, l’esthétique, l’harmonie, le talent, le mouvement, la fête, le spectacle, la fraternité universelle” (67).

Ainsi l’athlète jouerait un rôle à son insu, véhiculant à travers son sport :

“Le meilleur de l’homme, c’est à dire l’effort -l’exploit- le progrès, mais aussi le respect de l’adversaire, la volonté de vaincre mais aussi l’acceptation de la défaite -le plaisir de la victoire d’abord à remporter sur soi-même. Il véhicule des valeurs d’humanisme et de fraternité qui, par leur universalité, sont fondamentalement des valeurs de paix”. (M. GLAVANY, *Chef du Cabinet de Monsieur le Président de la République et Président de la Coupe Française de l’AMERICA*) (67).

d) - L’ATHLETE ET LES ETUDES

Jusqu’il y a encore peu de temps, l’athlète de haut niveau n’avait guère de choix de filière d’étude pour pouvoir concilier sport et études : le professorat d’éducation physique était quasiment le seul créneau possible, pour être en mesure de concilier sport et études :

“J’ai la chance quand même d’avoir des conditions assez favorables parce que j’ai fait mes études à l’I.N.S.E.P. et je suis enseignant d’éducation physique, détaché à l’UNSS, donc pour l’entraînement, je n’ai aucun problème... Professionnellement, beaucoup se dirigent vers l’éducation physique. Au départ je travaillais dans une banque, puis comme il fallait de plus en plus s’entraîner, il s’est avéré nécessaire de choisir : soit rester dans la banque, soit aller sur Paris à l’I.N.S.E.P. et commencer un autre cycle d’étude afin de pouvoir s’entraîner beaucoup plus facilement” (*François ERVIEUX - Canoë Kayak*) (67).

“Je fais très attention, comme tous les sportifs de haut niveau, à tous les aspects sociaux qui nous entourent. Je n’ai pas de difficultés, parce que j’ai terminé mes études de professorat d’éducation physique. Je prépare Séoul, et je suis en train de mettre en place un programme professionnel pour permettre de m’entraîner correctement”. (*Jean-François BOUSSEMART - Sprinter*) (67).

“Des sportifs qui ont voulu s’investir dans une formation autre que celle de l’enseignement en éducation physique, ont eu des problèmes pour assurer leur formation professionnelle au cours de leur carrière, et ils ont été amenés parfois à faire un choix. Ils se sont tout naturellement dirigés vers la formation sportive...

Dans le domaine scolaire, les sports-études sont des structures qui essaient de mettre les jeunes dans de bonnes conditions d’entraînement... Dans le domaine universitaire, il n’y a pas de continuité... Fort heureusement, il y a une évolution actuelle qui fait que certaines initiatives sont prises dans ce domaine”. (*Chantal REGA - athlétisme*) (67)..

Depuis la création des sections sports-études, des filières autres que le professorat d’éducation physique se sont ouvertes ; elles offrent à l’athlète une panoplie d’orientations possibles, mettant l’athlète face à sa responsabilité quant au choix de sa carrière. Les études ne représentent plus seulement le passage obligé pour envisager sa reconversion. Elles peuvent s’inscrire dans une stratégie à plus long terme, dans laquelle l’athlète n’est plus “objet” dans ses études, mais “sujet”, même si la conjugaison sport-études reste souvent difficile à gérer :

“La reconversion après la carrière sportive, c’est très difficile. Nous sommes sportifs de haut niveau, nous avons pas mal de temps pris par le sport, et ce qui est difficile c’est d’allier les deux à la fois : les études sur une profession”. (*Gérard MARTINEZ - rugby*) (67).

Le fait pour l'athlète de devenir "sujet", place celui-ci dans une nouvelle position vis à vis de son entraîneur qui n'a plus seulement un "athlète" à gérer, mais un "athlète-étudiant".

"Les entraîneurs ont tout avantage à ce que leur athlète suive une formation pendant sa carrière. Car suivre une formation c'est préparer son avenir et sentir que par la suite, on n'aura pas de problèmes. C'est un **complément pour l'équilibre psychologique** de l'athlète... Il est important de lui proposer quelque chose qui lui permette de continuer sur le plan sportif sans régression. C'est peut-être pour ça que les entraîneurs mettent un peu de frein, car ce que l'on propose aux jeunes, empiète sur le domaine sportif" (*INTERVENANT*) (67).

Nous pouvons voir à travers l'exemple des études que les paramètres constitutifs des rôles de l'entraîneur et de l'athlète se modifient.

D'autres évolutions : technique, médicale, etc. placent l'athlète dans de nouvelles situations, le faisant évoluer dans d'autres espaces que le seul terrain de sport .

e) - L'ATHLETE ET LES MEDIAS

La place prise par les médias vis à vis du sport s'est considérablement étendue.

A travers eux, l'athlète peut poursuivre **deux objectifs** :

- Se faire connaître :

"Le rôle des médias est important, parce qu'on aime que notre sport soit connu. Et pourquoi pas aussi, on préfère **être connu** au niveau social, par la même occasion, puisque ça nous permet parfois quelques ouvertures, donc plus notre sport est reconnu, plus c'est facile. (*Jean-Jacques BOUSSEMART - athlétisme*) (67)..

Ici l'athlète a une carte personnelle à jouer. Les médias représentent pour lui le support par lequel il peut préparer son avenir professionnel. Il n'y apparaît plus seulement comme "sportif", représentant d'une discipline sportive, mais comme "individu" représentant lui-même.

- Faire connaître son sport :

"Si la voile prend un certain volume et un certain élan, ce n'est pas au profit du dériveur olympique, notre discipline. Donc l'élan actuel, c'est la course transatlantique qui est très

suivie par les médias, et qui étouffe complètement notre discipline, dériveur olympique... Si je continue, si je persiste à vouloir rester dans le dériveur olympique, c'est pour essayer de faire **changer les choses** et d'**attirer les médias sur les dériveurs**. Je pense qu'il y a moyen de le faire.

L'action que nous avons menée avec mon équipier pendant le Salon Nautique a été très profitable. Nous avons pu sensibiliser les médias... Il faut une action pour attirer les médias vers nous, tout en ayant une **action au sein de la Fédération** pour déclencher les choses également". (Thierry PEPONNET - dériveur) (67).

Là encore, la situation est celle d'un "militant" pour son sport, et non plus uniquement celle d'un "athlète".

Cette image du sportif est tout à fait différente de celle utilisée habituellement par les médias, à savoir le sportif comme support publicitaire, dont l'objet est de vendre un produit quelconque.

f) - L'ATHLETE ET L'ENTREPRISE

Parallèlement à l'extension des sports-études, l'entreprise est devenue un lieu d'utilisation des athlètes.

"Pour le mécène, le soutien du sport représente un intérêt direct, constituant un potentiel de publicité institutionnel non négligeable... Ceci nous amène très volontiers un soutien à toutes les initiatives d'actions sportives, à favoriser l'émergence de ces actions et en faciliter l'application...". (Bernard FAVEZ - Directeur Adjoint de l'EDF) (67)..

Deux objectifs peuvent être poursuivis :

- L'entreprise, lieu de travail de l'athlète :

"Une des actions consiste à engager des sportifs de haut niveau dans l'entreprise, selon une convention passée avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, à savoir le mi-temps. La mise en oeuvre s'est effectuée souplement pour intégrer au mieux les exigences de la préparation sportive et de la compétition... Le comportement des athlètes a suscité très largement les appréciations élogieuses de la part des responsables hiérarchiques, aussi bien en ce qui concerne la faculté d'adaptation et la dynamique de ces jeunes gens,

que l'efficacité et l'esprit d'entreprise". (Bernard FAVEZ - Directeur Adjoint de l'EDF) (67).

"Un athlète de haut niveau est essentiel dans le domaine professionnel, car les qualités qu'il a mis en pratique sur les terrains, volonté, rigueur, désir de se battre et de gagner, il les mettra en pratique sans sa vie courante, dans sa vie professionnelle. (Chantal REGA - athlétisme).

Ainsi, athlète et entreprise y trouvent leur compte. Le contrat passé satisfait les deux parties. L'athlète doit alors gérer carrière sportive et carrière professionnelle, pour limiter au mieux le retard professionnel pris du fait de sa pratique :

"[le problème qui reste à traiter] est d'utiliser ce mi-temps pour leur éviter de subir les préjudices d'un retard de carrière, de leur permettre de compléter des formations de manière à ce que leur avenir professionnel soit à la mesure des qualités humaines qu'implique très généralement l'accession au plus haut niveau du sport". (Bernard FAVEZ - Directeur Adjoint de l'EDF).

- L'athlète comme image utilisée par l'entreprise :

"Le sport peut être un élément de la politique de la communication d'une entreprise, par le sponsoring. Le sponsoring, c'est l'utilisation d'un événement ou d'une série d'événements, d'une série d'acteurs sportifs ou non sportifs comme véhicule de la communication d'une entreprise". (M. LABROT - Directeur des Relations Publiques d'Elf Aquitaine) (67).

Le problème qui se pose alors est essentiellement déontologique : "Lorsque ce sont les sportifs eux-mêmes qui sont mis en avant, une certaine déontologie est à respecter, pour savoir jusqu'où le sponsor peut aller". (M. LABROT) (67).

"Il y a des seuils que le mouvement sportif ne peut laisser franchir. Vous [entreprises] aidez honnêtement ; nous, nous avons à nous occuper des athlètes. Il faut connaître exactement les seuils au-delà desquels nous compromettons nos athlètes. Pour nous notre athlète est **sujet** ; dans le plus mauvais des cas de sponsoring, l'athlète est objet. Et c'est à nous d'être lucides pour effectivement voir la limite... Il n'est pas question de sacrifier les athlètes". (Nelson PAILLOU) (67).

Responsabilité du sponsor ? Responsabilité du mouvement sportif ? Responsabilité de l'athlète ? Quelle part revient à chacun dans les décisions à prendre, les choix à faire ? Quelle est la place de son libre arbitre ? L'entraîneur peut-il ou doit-il jouer un rôle de conseil ?

Ce qui semble certain, c'est que l'athlète est ici confronté à des problèmes nouveaux, de par cette dimension prise.

g) - L'ATHLETE DANS LES INSTANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES

"La question qui nous est posée au travers de la participation des athlètes dans les structures du sport français ou international, c'est : peut-on être champion et citoyen ? Cela pose tout le **problème de la responsabilité de l'athlète**. Doit-on faire de l'athlète de haut niveau un assisté ? Comment faire en sorte qu'il puisse prendre des responsabilités réelles dans le système, dans les structures du sport français ? C'est le problème de la **participation** qui est posée dans ce secteur, comme il a été posé dans les autres secteurs et notamment à l'Education Nationale...

Il a fallu une loi, c'est à dire une obligation, pour que l'on prenne l'habitude de faire participer les athlètes aux instances nationales ou régionales du sport. Il y a quelque part une gêne quant à la participation du jeune, de l'athlète, on le voit bien à l'école. Il gêne, il perturbe...

Il n'est pas question que nous perdions notre propre visée sur chacun des problèmes. Et sans perdre notre responsabilité, nous avons le devoir **d'être à l'écoute** de tous ceux pour lesquels nous militons - mais nous devons perdre le point de vue qu'étant adulte, nous connaissons le problème, nous dirigeons, nous qui militons depuis 20 ans, 30 ans ou 50 ans dans le sport, nous avons assez d'expérience pour connaître leur problème. Tant que l'on n'aura pas perdu ce point de vue, on ne percevra pas tout l'intérêt que l'on peut retirer d'une participation.

... **Les athlètes d'aujourd'hui ne vivent pas leur situation d'athlète de haut niveau** comme par exemple Roger BAMBUCK vivait la sienne. Dans les structures du sport, je ne suis pas sûr que ce soit lui qui doive représenter les athlètes de haut niveau pour apporter le point de vue, les besoins, l'image, l'idée, le vécu de l'athlète de haut niveau.

Les lois de 1975 et du 16 juillet 1984 prévoient l'obligation d'avoir deux athlètes de haut niveau dans les instances du sport français, dans les fédérations. Mais tout cela est resté très vague, sans que soit précisé l'âge, ni si c'était des athlètes de haut niveau en activité ou d'anciens athlètes de haut niveau. Cela pose un premier problème : est-ce que ces jeunes gens, ces jeunes filles, ou est-ce que ces anciens athlètes de haut niveau peuvent effectivement nous donner la perception que nous attendons ? ...Les fédérations trouvent chacune leur solution.

Le problème qui s'est tout de suite posé de cette participation est : **peut-on s'intéresser à ces structures, avoir des responsabilités, être un citoyen dans ce domaine que l'on connaît bien, et en même temps être un athlète de haut niveau ?**

(...) Tout le monde dit oui, il faut des athlètes au Conseil d'Administration, mais **finalement est-ce possible ?** Il serait bien que dans les fédérations, les ligues et les comités, il y ait deux athlètes qui ont un peu de temps et peuvent participer à toute la gestion.

(...) D'autre part, le CIO a créé une "*Commission des athlètes de haut niveau*". Il faudrait que la France en fasse autant.

(...) Les athlètes apportent la parole des gens qui savent de quoi ils parlent dans ces Conseils [*Conseils d'Administrations*]. Ils participent à toute la gestion et militent au sens plein du terme. Mais il faut une instance, beaucoup moins mobilisatrice, beaucoup plus souple, qui tiendrait deux instances par an. Cela permettrait aux athlètes d'être responsable et nous permettrait d'avoir un point de vue important. Cela leur permettrait d'être **en même temps champion et citoyen, et non pas de simples jouets entre les mains de ceux qui pensent et qui réfléchissent, et qui prennent des responsabilités pour eux, alors qu'ils sont au centre du sujet.**

Finalement, au delà même du champion, le problème posé est celui de la responsabilité. Il ne faut pas attendre d'être un athlète de haut niveau pour le résoudre, **c'est d'abord un problème d'éducation.** Si nous n'arrivons pas à donner des responsabilités dès l'A.S., et par conséquent dès l'école primaire, si effectivement il n'y a pas **une formation du citoyen avant le champion**, dans le pré-champion, ou dans le sportif tout simplement, **on continuera à avoir des fédérations ou des ligues dépassées (...).** L'époque où l'on faisait le bien en participant, en se dévouant un petit

peu, sans être compétent, est de plus en plus révolue (...). Il va y avoir une évolution dans la gestion du sport français. Par conséquent, c'est en permettant aux très jeunes de commencer à apprendre la responsabilité à partir de la base que l'on aborde positivement le problème.

(...) Si on disait, ils n'ont pas le temps, ils ne peuvent pas, ou on pense ça pour eux, on commettrait évidemment la grande faute de masquer quelque part un malaise par peur d'une situation inconfortable. (...) On ne peut pas penser le sport de l'an 2000 sans les athlètes de haut niveau qui pratiquent en 1985". (Nelson PAILLOU) (67).

L'élément essentiel qui nous semble devoir être retenu dans le discours de Nelson PAILLOU est relatif à la participation de l'athlète, son droit de parole. Il faut **ECOUTER** l'athlète, car il est le meilleur représentant de ce qu'il est, de sa génération. Les athlètes ne peuvent plus être de "simples jouets dans les mains de ceux qui pensent et réfléchissent à leur place".

Ces propos traduisent une évolution fondamentale, dans la mesure où l'écoute de l'athlète n'était guère à l'ordre du jour. "Cela fait quatre ans, une olympiade, qu'on commence à admettre que les athlètes puissent parler". (M. POIRIER) (67).

"On tente de cantonner le champion dans un certain nombre d'activités. Je pourrais citer des noms de très grands **entraîneurs** [qui sont pourtant notoires] qui, dans certaines disciplines **n'étaient pas pour le droit à l'expression** des athlètes, le droit à contrôler leur propres activités, à s'exprimer sur la conception même de leur sport, ne laissaient pas une grande latitude, n'avaient pas un grand respect, et je pense qu'il y a toute une situation qui, sauf individus à caractère, tend à infantiliser les champions". (M. JOSPIN) (67).

"Je crois qu'il y a tout de même une évolution dans la mentalité des dirigeants fédéraux. Lorsque la loi est sortie, sa première application en a été des élections dans la fédération en 1977. Dans beaucoup de fédérations, on a coopté pour se présenter sur ces postes d'athlètes de haut niveau, des anciens qui pouvaient avoir arrêté toutes activités depuis 20 ans. C'était la position systématique des dirigeants de l'époque, très en retrait et ne voulant pas voir des jeunes dans un comité directeur composé de notables. Aux élections suivantes en 1981, on a été un certain nombre à s'insurger contre cela, en disant qu'il serait intéressant de faire rentrer des athlètes en activité.

Je crois qu'il y a eu l'évolution et il faut peut-être aller plus loin, pour que les athlètes soient vraiment intégrés à la vie de leur sport. Il est anormal que les principaux acteurs de la vie d'un sport ne soient pas intéressés aux grandes décisions et en particulier aux grandes orientations prises par une fédération. Ca paraît totalement anormal". (INTERVENANT) (67)..

"Il serait souhaitable que les athlètes aillent vers l'organisation de leur sport à tous les niveaux, et en particulier au niveau des clubs. (...) Au niveau départemental et régional, les réticences existent pour faire entrer des acteurs dans des comités directeurs [*malgré la loi*]" (67).

Il est certain que les réticences existent, toutes mieux argumentées les une que les autres :

"Les fédérations ne souhaitent pas vraiment que les athlètes de haut niveau s'insèrent dans leurs petites histoires, leurs petites "magouilles".

"Il faudrait commencer à changer les statuts et ce sont les élus qui peuvent le faire, nous, nous ne le pouvons pas".

"Les dirigeants ne voient jamais que les athlètes ont les impératifs de l'entraînement, de la compétition. Par conséquent, ils ne sont pas disponibles. En second lieu, ils ne sont pas concernés, ils ont leur sport à faire. Il ne sont pas là pour diriger le sport" (67).

Malgré cela, l'évolution existe, qui s'intensifiera avec les générations à venir :

"Il faut réfléchir un peu le long de la ligne qui était celle qu'on appelait les lois Auroux. Le travailleur n'est pas simplement un citoyen dans son village ou dans sa ville, perdant tout droit et se retrouvant dans un système féodal et autoritaire parce qu'il arrive dans l'entreprise. Et bien toutes proportions gardées, il faut organiser cette participation des sportifs à la maîtrise de leurs fédérations, de leurs activités sportives, de la gestion des clubs". (M. JOSPIN) (67)..

"Je crois que plus on fera de place aux sportifs dans les instances fédérales, plus on aura de chances de voir ces instances fédérales répondre directement et concrètement aux besoins des sportifs. Les sportifs de haut niveau ou les champions ont dans leur vie sportive un temps pour l'entraînement, un temps pour la récupération et sur le peu de temps qu'il reste, la majeure partie d'entre eux ne demandent qu'une chose : "ouvrir la fenêtre" pour changer d'air. C'est vrai qu'il faut les inciter à le faire, et on comprend très

bien qu'une majorité d'entre eux se disent dans ces 10% de temps libre qu'il me reste, je préfère aller au cinéma, écouter de la musique, voir des mis plutôt que de me plonger dans la gestion de la fédération, et assister à des comités directeurs ou à des commissions exécutives.

Il faut être lucide, on n'ira jamais très loin. Par contre, là où on peut faire de gros progrès, c'est que très naturellement les dirigeants sportifs soient d'anciens sportifs ; c'est de faire en sorte que ce ne soit pas de très anciens sportifs, mais des "jeunes anciens" sportifs. Un sportif de haut niveau, un champion qui prend sa retraite devrait systématiquement se voir offrir à ce moment même, d'entrer dans la fédération, à des postes de haut niveau.

Dès que votre ancienne pratique sportive de haut niveau date de 5 ans, 10 ans, 20 ans, il y a un décalage qui est terrible. Si vous l'avez arrêté six mois avant, le décalage est inexistant. La récente nomination, au comité de sélection de la Fédération Française de Rugby, de sélectionneurs qui ont arrêté il y a juste 1,2, 3 ans est une excellente chose. C'est dans cette voie là qu'il faut s'engager et si on peut associer des sportifs en activité à la gestion de la fédération, tant mieux". (M. GLAVANY) (67).

Il est un autre domaine où l'athlète a peu la parole :

h) - L'AHLETE ET LA POLITIQUE

"Tout à l'heure il m'a semblé entendre que les champions étaient des citoyens à part entière. Je crois plutôt pouvoir dire que les champions sont des **citoyens entièrement à part**. Pour la simple et bonne raison que jusqu'ici les champions sont des gens pour lesquels la prise de **position politique reste interdite**". (Roger BAMBUCK) (67).

"Le sport est partie intégrante de la culture politique, dans ce qu'il y a de bon ou de mauvais.

(..) On a trop souvent cultivé ce mythe de la séparation hermétique du sport et de la politique. Un peu comme si la politique était le mal, et le sport le bien. Les sportifs sont des citoyens à part entière, et sont les mieux placés pour s'exprimer d'abord et avant tout sur la politique sportive puisque ce sont eux les citoyens les plus directement concernés par la politique sportive. Or, l'expression systématique de ce mythe de la séparation du sport et de la politique, a empêché les sportifs de s'exprimer sur la scène politique comme tout citoyen aurait le droit de le faire.

(...) S'il est vrai que dans les faits on peut constater qu'il n'a pas toujours la possibilité d'exercer ses droits de citoyen de façon complète, il faut aussi se poser une autre question : pourquoi ne peut-il s'exprimer totalement ? Parce qu'il y a la société qui régit tout. Le sport moderne vient des Anglais, qui avaient des cas d'insubordination avec leur jeunesse, notamment la jeunesse aristocrate.

(...) Pour continger cette jeunesse, ils ont créé le sport normatif, régulateur, etc. Le sport vient de cette conception. Et cette conception est restée en France, ce qui fait qu'il y a des pouvoirs de décision, les fédérations, qui dirigent et qui commandent". (M. GLAVANY) (67).

"Si c'était des athlètes qui dirigeaient les fédérations et les instances internationales, il n'y aurait pas de boycott, que ce soit à l'est ou à l'ouest". (M. MARAJO) (67).

i) - L'ATHLETE ET LA BIOLOGIE

Un dernier paramètre est à prendre en compte dans l'évolution de ce qu'est l'athlète aujourd'hui :

"A l'heure actuelle il n'est pas possible de faire du sport de haut niveau à l'échelon international sans passer par la préparation biologique. C'est pouvoir effectuer, sur un athlète qui prépare une grande compétition, un suivi permanent avec des prélèvements continus pour reconstituer très schématiquement ce qui ne lui permet pas de s'entraîner normalement sans une période de récupération trop longue.

(...) Tout le monde n'est pas d'accord, mais il faut savoir ce que l'on veut. Mais il faut savoir où l'on s'arrête. Et il faut bien avouer que la limite entre la préparation biologique et le dopage est extrêmement ténue". (J.M. JABUTTE - Fédération d'Athlétisme) (67).

Dans ce registre médical, l'athlète est particulièrement exposé au risque d'être considéré comme "objet" et non pas comme "sujet", risque souligné plus haut pour d'autres aspects.

2) - POINT DE VUE DES ENTRAINEURS

Les discours d'entraîneurs sportifs sur la performance traduit également la conception qu'ils ont de leur rôle et de celui des athlètes qu'ils entraînent (70).

a) - LE ROLE DE L'ENTRAINEUR

La plupart des entraîneurs interrogés, mettent en avant une performance par un ensemble de plus en plus complexe de facteurs, la complexité les amenant à jouer des rôles de plus en plus diversifiés.

“Il n'y a pas que les paramètres sportifs qui entrent en jeu : la motivation (...), le milieu socio-professionnel (...), l'affectif (*sont des critères dont il faut tenir compte*)...” ; “...aboutir à la performance sportive, c'est maîtriser les moyens techniques, les moyens d'amélioration des qualités physiques, de la préparation biologique, mais aussi maîtriser l'environnement”(71).

Le savoir-faire de l'entraîneur; amalgame du “pragmatisme instructif” issu du lourd vécu dans sa discipline et de sa connaissance, en fait “le cadre et le technicien sportif omnipotent”.

Il es ainsi DETECTEUR-SELECTIONNEUR :

Les meilleures (*ce sont celles qui ont*) des possibilités, des qualités physiques d'une part, des qualités techniques par la suite, de la motivation pour arriver ; voilà pour celles qui veulent être championnes (...) et puis pour les autres, on sent qu'il manque un petit quelque chose pour qu'elles atteignent le niveau supérieur”(72).

OBSERVATEUR-ANALYSEUR JUGE :

“On peut voir les moments où les athlètes déclinent, les moments où ils se reprennent. On peut analyser d'une manière différente leur comportement” (72).

“Si une athlète n'est pas de niveau mondial, mais qu'elle réalise parfaitement son programme avec des composants que j'ai donné au départ, esthétique, exécution, sûreté, j'estime qu'elle a exécuté une performance à son niveau et que c'était son meilleur niveau de performance” (72).

Dans sa relation avec ses athlètes, l'entraîneur semble bien rester "le maître à bord" pour réunir les conditions de réalisation et d'amélioration des performances.

Quelques soient ses formes d'interventions, l'entraîneur reste omniprésent :

"Le coach, c'est le coach, il sait où il va ; on lui fait une totale confiance, et le chemin qu'on suit, on le suit jusqu'au bout" (73).

Pour les entraîneurs interrogés, l'athlète ne peut totalement être autonome, car il a besoin d'être contrôlé de l'extérieur même si on lui laisse une certaine forme d'autonomie lorsqu'il lui demande par exemple de s'auto-contrôler :

"On a essayé de créer avec les tireurs un système de fiches qui nous renseignent sur la façon dont ils s'entraînent..." (74).

"Les miens je les ai mal dressés. J'ai peur que n'étant plus là, ils ne fassent pas la charge de travail que j'aurais souhaité" (74).

La présence de l'entraîneur est jugée indispensable à la réalisation de la performance :

"...il a été champion du monde à 19 ans, mais on lui a appris à être champion du monde" (74).

De même en sports collectifs où :

"L'entraîneur doit toujours être maître de la relation avec le groupe, le maître du jeu" (75).

Souvent établie sur le mode d'un rapport de forces, la relation entraîneur-athlète est un germe conflictuel :

"Un entraîneur personnifie l'autorité, c'est celui qui dit, c'est celui qui ordonne et la réaction normale d'un groupe est de contrer cette autorité volontairement ou involontairement" (74).

En fait la dynamique du couple entraîneur-athlète est très complexe et comme le notent les auteurs du Mémoire, si au début "l'entraîneur domine, c'est toujours dans le souci de ne pas diminuer l'athlète mais au contraire de la hisser au top niveau" (76).

Le moteur commun de ce couple est la réussite, et tout est question d'harmonie, de dosage, "quand le couple est réussi, on constate non plus des rapports d'allégeance de l'un à l'autre, mais une relation complexe, où chacun trouve en l'autre ce dont il a besoin, et en lui-même la capacité de concourir à la réussite" (76).

VIII - ETUDE DE CAS : AVIRON

Pour essayer de saisir au plus près les mécanismes en jeu dans la "communication" entraîneur-athlète, nous avons effectué une enquête auprès d'une équipe junior d'aviron, durant un stage de trois semaines au mois de juillet 1989, précédant les championnats du monde. Nous ne prétendons pas avoir traité cette question de façon exhaustive, mais espérons offrir quelques ouvertures à son analyse.

Notre travail s'est attaché à la dynamique interactionnelle qui articule entraîneurs et athlètes. C'est-à-dire qu'il fut impossible de considérer cette relation du point de vue du double jeu de rôles d'un émetteur et d'un récepteur, et d'un message comme médiateur. Il était nécessaire de considérer plus largement l'interaction et l'ordre dans lequel sont articulés les individus, les conditions des situations d'interaction et les formes qui en découlent.

Ainsi la communication entraîneur-athlète ne se réduit pas à un rapport interpersonnel, mais inclut une pluralité de dimensions de réseaux d'attitudes, de positions, d'attentes, de systèmes de rôles, d'échange de sanctions, de jeux de pouvoirs.

Il nous est apparu que le contexte des situations de communication, les conditions qui mettaient les individus en présence étaient parties intégrantes des scènes relationnelles qui se déroulaient là. Mais parallèlement à ceci chaque "mise en situation de communication" codifiée des individus fabrique des agencements et des créations singulières en fonction des individus eux-mêmes. C'est donc à partir de ces deux axes que nous parlerons de la relation entraîneur-athlète.

Nos questions on pu être :

Comment se met-on en scène dans une situation interactionnelle, institutionnellement donnée, c'est-à-dire quand celle-ci vous a défini par avance vos places respectives, qu'elle en donne les limites et les obligations ?

Qu'est-ce qu'une situation de communication lorsque l'un des protagonistes met en scène son propre corps comme lieu de dépassement de soi, avec au centre du processus la souffrance physique comme passage obligé ?

Qu'en est-il de cette situation de communication lorsque l'autre s'assigne le rôle d'acteur au coeur de ce procès sportif d'"apprentissage" codifié du dépassement de soi ?

De ce groupe de questions touchant à l'organisation du système relationnel en jeu, d'autres ont émergé interrogeant cette fois la façon dont les individus travaillent les situations, et du point de vue de l'interaction elle-même, et du point de vue des rôles qu'ils s'y attribuent en s'articulant de diverses manières aux rôles institutionnels fixés.

Quelles informations fait-on intervenir dans la définition de la situation vécue et dans la définition de soi pour "fonctionner ensemble" ? Que veut-dire "fonctionner ensemble" lorsqu'on sait que chacun n'est pas placé au même endroit de cette situation de communication ? Quelle cohérence ? Cohérence institutionnelle ? Les réponses institutionnelles rendent compte de ces situations d'une manière monolithique. Entre **Autonomie-Autorité**, entre **Proximité-Distanciation**, qu'en est-il ? Quelle cohérence donc lorsque chacun ne "fonctionne" pas de la même manière face "au but à atteindre", surtout lorsque le "but" n'est pas le même pour tous ?

Ainsi face à ces groupes de questions notre démarche fut double. Elle a associé l'observation, à l'enquête basée sur les entretiens avec les différents secteurs concernés.

Nous avons essayé de mettre en évidence dans un descriptif des situations qu'organisent les acteurs dans un cadre commun, à la fois les rôles qu'ils investissent pour s'articuler l'un à l'autre, et les logiques de l'interaction qui en découlent. Ainsi étudier une situation sociale au plus près, nous a paru être plus à même de mettre en évidence quelques points précis et fondamentaux d'une situation de communication, entre ces deux acteurs. Il se joue déjà dans l'interaction la plus réduite des enjeux sociaux d'organisation et de codification, et à la fois à partir d'eux se créent des jeux de communication propres aux individus présents. Dans le langage extrêmement codé d'une pratique corporelle de haute intensité et de grande implication personnelle s'articulent des façons singulières de communiquer.

Nous allons le voir, l'interaction qui nous occupe est d'ordre pédagogique, processus de socialisation particulier qui s'adresse directement au corps de l'athlète, et qui fixe chacune des deux parties à un endroit déterminant de la situation. L'entraîneur est nommé comme professionnel délivrant un savoir technologique affiné, d'un savoir-faire corporel que l'athlète intègre à sa pratique -pratique corporelle- donc extrêmement codée qu'il doit rendre la plus efficiente possible. Implicitement il s'agit d'un processus de socialisation plus large qui n'en reste pas à l'apprentissage du geste technique parfait assisté des diverses technologies modernes. Mais l'athlète doit saisir la "logique interne des tâches sociomotrices" (77) de son sport.

Ainsi donc l'enjeu de la communication entraîneur-athlète est à considérer du point de vue de leur situation de rencontre : l'entraînement. Au coeur de la pratique sportive, il oriente les protagonistes dans différentes situations, le plus souvent institutionnelles, selon les sports et selon les différents niveaux d'aptitude et d'engagement.

Ces quatre points que sont l'ordre institutionnalisé de l'interaction, l'éthos sportif dans ce qui est de sa logique sociomotrice, l'entraînement sous la forme de stage, la relative jeunesse des stagiaires (athlètes juniors) ainsi que leur niveau international, définissent le contexte, le décor de la scène relationnelle qui se joue sur cette courte période.

1) - LES CONDITIONS DE COMMUNICATION OU LE CONTEXTE RENCONTRE

a) - LE STAGE

Un stage de préparation intensive au Championnat du Monde d'Avion est une situation d'entraînement qu'un athlète rencontre pour une ultime sélection, dans un **LIEU** d'entraînement particulier, s'apparentant à la définition de E. GOFFMAN de l'organisation sociale (78). Cet espace est **CLOS**, non parce que les individus ne peuvent en sortir, mais parce qu'il est défini à l'avance dans ses modalités spatiales, temporelles et organisationnelles. Les seules interventions extérieures, sauf celle de l'observatrice, furent le fait de responsables institutionnels (le Directeur Technique National, le médecin de la Fédération pour les contrôles antidopages) venant s'assurer du bon fonctionnement du stage. Une équipe d'encadrement (allant des entraîneurs nationaux désignés par la Fédération, du directeur du stage, à l'équipe de prise en charge de "péri-entraînement" [médecin, kinésithérapeute]) se trouve rassemblée dans un cadre géographique isolé avec les athlètes sélectionnés en vue des prochaines compétitions.

L'**ISOLEMENT** des différents protagonistes de leur milieu familial et leur rassemblement dans un **MEME LIEU**, les obligent à une plus grande **PROXIMITE DE VIE**. Cette densité relationnelle qui déjà provoque des avis partagés, se trouve être renforcée par deux autres points : L'**INTENSITE** de l'entraînement, sur une **COURTE PERIODE** (3 semaines) ; la rencontre athlète sélectionné - entraîneur national en stage s'articule dans un temps court, et à proximité des épreuves internationales. Ces dernières terminées, l'athlète peut ne plus avoir à faire à cet entraîneur ; la **BRIEVETE** de leur rencontre autour d'enjeux fondamentaux, ajoute, nous le verrons, de l'épaisseur relationnelle au "travail effectué ensemble".

Cette formule de préparation physique et mentale, très dense, se passe autour de l'idée d'une **TOTALE DISPONIBILITE** au sport, à la performance, générée par cette mise en condition spécifique, pour parvenir à se dépasser, à aller plus loin, dans la perfection du geste, dans l'intensité de la pratique et dans l'investissement effectif. Le **dépassement de soi**, l'**engagement de soi** sont gérés là au travers d'une dynamique, de soi et du groupe, par une pratique intense à **huis clos**. Ce modèle d'entraînement est devenu le point d'orgue d'une préparation mais aussi une sorte de répétition, un conclave. Cette

façon de procéder pour assurer à l'athlète les "meilleures conditions" de préparation induit des façons toutes particulières de se situer les uns par rapport aux autres.

Un des entraîneurs rompt l'isolement, et ainsi diffère certaines situations qu'il dit trop proches d'avec les athlètes, en invitant un familier sur le lieu du stage :

- E1 / entraîneur : *"L'isolement dans le stage ne devrait être organisé que pour les athlètes..."*, ces personnes directement concernées par la construction de soi dans l'entraînement et la performance. Cette forme d'organisation provoque à elle seule diverses configurations relationnelles, et une dialectique s'instaure entre isolement des siens, proximité quasi-permanente athlète-entraîneur et intensité du travail corporel.

Trois des 12 interviewés ont parlé de leurs quelques difficultés à se sentir loin de leur famille, la famille comme lieu réparateur de soi, de protection de soi :

- C. (17 ans) / fille : *"Disons qu'être en stage ici un mois, au point de vue psychologique c'est un peu dur... surtout moi qui suis restée bien bichonnée par mes parents..."*.

- F. (18 ans) / garçon : *"Mes parents me manquent, ça arrive. Perdu ? non, mais c'est retiré, on se sent retiré du monde..."*.

- G. (17 ans) / garçon : *"C'est des fois, bon, j'ai envie de rentrer chez moi et puis je me dis, si t'étais chez toi tu te dirais qu'est-ce que je suis con, j'suis pas ici. Alors tant qu'à faire..."*.

Les autres n'ont pas ressenti l'isolement. L'un d'entre eux, nous a laissé penser qu'il était autonome par rapport à sa structure familiale, ainsi que par rapport à cette structure d'accueil et de formation, avec laquelle il avait eu quelques problèmes. Pour ce qui est de l'entraînement :

- N. (17 ans) / garçon : *"... Je donne toujours le maximum de moi-même, mais au niveau du comportement" ... "à mon avis ça les regarde pas... y'a toujours une limite quand même... mais enfin lui il est entraîneur, c'est pas... c'est pas mon père, quoi !..."*.

"Je voulais être libre de moi-même et puis pas qu'on me donne des contraintes et puis, ... ça leur plaisait pas, il fallait que je sois bien dans les normes...".

A noter la création de situations de convivialité, d'espaces de jeux tard le soir, ou dans la nuit par certains athlètes garçons qui furent parfois difficiles à contenir par leurs entraîneurs. Quelques anecdotes resteront dans les mémoires que tous ne considèrent pas forcément comme amusantes.

- P. (17 ans) / garçon : "... on a fait des conneries, maintenant on est moins libre, ... mais faut bien qu'on se retrouve entre nous...".

- G. (17 ans) / garçon : "Des fois j'aimerais bien faire autre chose que l'aviron, on essaie de tenir pendant 3 semaines, je ferais bien autre chose, de la planche à voile, bateau à moteur... alors on fait des conneries pour faire autre chose, pour se défouler...".

Quelques sanctions furent prises après délibération entre entraîneurs et athlètes concernés, où plusieurs principes de persuasion furent évoqués. Moment où chaque entraîneur a donné sa propre définition de la situation, et ses propres convictions pour la gérer. La décision fut une interdiction collective de sortie le soir, et une obligation à la sieste et au coucher entre 21h30/22h. Mesure pensée comme pédagogique pour insister sur les temps de récupération par un sommeil réparateur, donc suffisamment long.

Du point de vue des athlètes féminines, ces problèmes de discipline ne ce sont pas posés.

Certains entraîneurs nationaux jugent abusifs de devoir doubler leur rôle d'assistant technique sur le terrain de l'activité sportive, d'un rôle de "surveillant d'internat" et la tentation est grande pour eux de se défausser comme par exemple EI, l'entraîneur précité qui choisit de marquer sa réserve en ne participant pas aux repas communs et en ne dormant pas dans les dortoirs.

Ainsi dans cette situation de stage se jouent des moments de distanciation entre les individus, des jeux de négociation pour des espaces d'autonomie, des jeux de sanctions vers un contrat pour "fonctionner ensemble", qui va se construire au fur et à mesure, des jeux positions de chacun, des jeux de rôles dans l'articulation de l'exercice physique, d'apprentissage de ses contraintes, les grands efforts demandés et leurs temps de récupération physique et psychologique.

Un accord minimum autour des enjeux de réussite naît donc de cet espace singulier où chacun est extrait de son milieu familial, familial, amical et de ses lieux d'entraînement habituel.

b) - UNE MISE EN JEU PARTICULIERE ET CONSENSUELLE DU CORPS

Quelle place occupe l'aviron dans la hiérarchisation légitime des sports ?

Cette question nous a suivi au long de ce chapitre pour comprendre le "choix" de cette pratique sportive par les uns et les autres, d'autant que pratiquer à haut niveau demande un grand investissement personnel.

Tout d'abord, tous, c'est-à-dire entraîneurs et athlètes, ont pratiqué l'aviron jusqu'au niveau international, seul un des entraîneurs n'a pas été sélectionné au niveau international. Les autres ont connu et vont connaître, pour les nouveaux sélectionnés, les grandes compétitions (Championnat du Monde, Jeux Olympiques).

Le directeur du stage n'a pas suivi la même filière. C'est en qualité de professeur d'éducation physique qu'il a eu accès à cette nomination. Il n'a pas pratiqué l'aviron comme sport de compétition.

La plupart, c'est-à-dire 10 sur 16, sont arrivés à l'aviron dans un registre de "redressement" du corps, de "développement" du corps, autour d'un corps adolescent qui pose problème.

- S. (17 ans) / garçon : "J'ai eu un accident, j'ai porté un corset pour une syphose, je voulais être beau et fort...".

- C. (18 ans) / garçon : "Je faisais du judo, j'avais des problèmes cardiaques, je suis allé voir le médecin, il était d'accord pour que je fasse de l'aviron pour me développer physiquement".

- F. (17 ans) / garçon : "Mes parents voulaient que je fasse du sport pour me développer, j'avais tout le temps des problèmes de dos, etc."

- D. (17 ans) / garçon : *"J'étais petit et gros, je faisais de la natation, on doutait tout le temps de moi, plus tard je me suis mis à l'aviron"*.

Certains, plus précis, articulent l'idée du "redressement" du corps à un redressement de l'esprit, presque une voie spirituelle évitant la chute sociale :

- E.A / entraîneur : *"Si je n'avais pas fait ça, rencontrer l'aviron, aujourd'hui je serais délinquant, si, si... c'est sûr..."*.

- N. (17 ans) / garçon : *"Ca m'a bien aidé, aujourd'hui je sais pas où je serais, probablement dans la rue, j'étais en colère après tout..."*.

Mais les filles mettent un bémol du point de vue du développement corporel, elles sont dans l'ambivalence. D'une part elles doivent fabriquer de la masse musculaire pour leur puissance sportive, et d'autre part elles ne veulent pas "ressembler à des garçons" ou à "des nageuses d'Allemagne de l'Est". Les réponses qu'elles vont apporter dans l'articulation de leur physiologie et du travail à fournir en finesse ou en puissance, va déterminer très souvent leur place dans les bateaux et leur définition de ce sport.

Trois ont fait des rencontres déterminantes, de type amoureux, ou de type paternel.

- C. (17 ans) / fille : *"C'est mon copain qui m'a amené à l'aviron, c'était chouette, ..."*.

Une est venue par hasard dit-elle, mais s'accorde à dire que c'est bien ainsi, que cela l'a aidé à "se construire dans l'effort".

Deux autres disent avoir eu des problèmes avec leurs entraîneurs d'autres sports, ce qui les a déterminées à changer de sport.

- A. (17 ans) / fille : *"Je faisais de l'athlétisme avant, puis il s'est trouvé que j'avais plus d'entraîneur, ...et puis j'avais des problèmes avec lui, c'est dur d'être une fille dans certains sports..."*.

La **rencontre entraîneur - débutant** paraît déterminante dans la poursuite ou non d'un sport, puis et surtout la place que peut se définir le sportif au regard de son entraîneur pour laisser libre cours dans un premier temps à son investissement corporel.

Etre fille dans certains lieux sportifs, et avec certains entraîneurs (il existe peu de femmes entraîneurs, les sportives sont donc souvent confrontées à la place du féminin dans le sport) est ressenti ici comme une barrière vers l'apprentissage de soi dans une pratique sportive. Elle ne s'abandonne pas dans un sport, elle vient investir du point de vue corporel une technique. Elle s'y investit.

Ceci est tellement vrai que tous ont "transcendé", c'est-à-dire dépassé leur problématique première en la réarticulant avec la place qu'ils disent tenir dans leur sport.

Nous retrouverons cela plus loin, mais il faut rappeler qu'il s'agit ici de sportifs adolescents de haut niveau. Il n'est pas dit que tous les pratiquants d'aviron accèdent à ce sport dans ces conditions ; dans le cas qui nous intéresse, nous pourrions suggérer alors que c'est cette problématique qui les pousse à se dépasser (individuellement - puis collectivement).

Nous pourrions avancer aussi que c'est la place que ce sport occupe dans l'ordonnement culturel des sports qui fait que l'on ne rencontre cette pratique corporelle compétitive que dans les conditions d'un corps, un esprit, à réparer, à travailler, à dépasser dans l'effort.

Ce sport perçu comme rude, sinon comme le plus dur, l'est du point de vue physique mais l'est aussi du point de vue de l'investissement de soi dans le soutien à l'effort.

Un sport formateur pour le corps et l'esprit, un REPARATEUR SOCIAL ET CORPOREL, une articulation particulière corps - esprit - définition de soi - société.

c) - UN ACCORD SUR LE TRAVAIL A ACCOMPLIR

C'est dans la **répétition du geste, geste parfait, dynamique, énergétique, harmonique**, que l'aviron définit l'interaction entraîneur-athlète.

* - Nous sommes dans un sport INSTRUMENTE. Entre l'élément de nature : l'eau considérée ici comme une piste aux constantes particulières, et l'homme qui s'y confronte, il y a un bateau que l'on fait avancer en ligne. Ainsi la "maîtrise" de l'instrument passe par une maîtrise de TECHNIQUES D'INSTRUMENTATION DU CORPS qui vont se fondre dans un jeu permanent d'harmonie et d'harmonisation entre bateau et

homme, entre homme et homme, entre bateau et eau, entre hommes et eau... entre adversaires ?

Ici la distance est grande entre adversaires. Il n'y a confrontation que dans la vitesse d'avancée du bateau :

- C. (17 ans) / garçon. : *"Être les plus rapides, c'est être les plus forts, il faut de la puissance, mais il faut aussi travailler ensemble..., ça, c'est le plus dur..."*

* - C'est un sport **INDIVIDUEL ET COLLECTIF** : ici la confrontation avec l'adversaire se fait avec ou sans partenaire, selon que l'on choisisse de "ramer" en squiff ou en 2, en 4 ou en 8 barré. Il faut alors travailler en "harmonie dans l'action", en sachant se fondre, se confondre dans la perfection du geste pour **ensemble** atteindre le but final, mais en respectant chaque individualité.

- E 1 / entraîneur : *"C'est l'engagement de soi et collectivement pour atteindre le même but. Ils doivent être à fond, c'est-à-dire qu'ils doivent se faire mal à chaque coup d'aviron, qu'ils donnent tout au maximum..."*

- D. (17 ans) / garçon : *"on doit donner le meilleur de nous-même, se faire mal pour vaincre... et le faire ensemble"*

- E. (17 ans) / garçon : *"C'est logique qu'on souffre en ramant. Dans le langage on dit jouer au foot, jouer au tennis, mais on ne va pas jouer à l'aviron"*

- E 3 / entraîneur : *"Ce sport nécessite de longues préparations d'endurance, de résistance, il faut leur répéter tout le temps pour qu'ils comprennent que faire de la musculation et des footings, c'est pour tenir dans le bateau..."*

Un travail de répétition du geste parfait, d'harmonisation entre le bateau et soi, entre soi et son coéquipier, induit la remise en scène permanente du même geste, de la même scène, jusqu'à la maîtrise, en passant par une souffrance physique, preuve du travail profond.

Ainsi entraîneur et athlète vont s'accorder sur une même vue de la situation :

REFAIRE, REACCOMPLIR A FOND. Tout ce qui sera déployé pour comprendre le geste, l'attitude corporelle puis mentale à atteindre, s'inscrira dans le RECOMMENCEMENT

POUR SAISIR MIEUX, dans une spirale montante avec la sensation physique, unité de mesure du travail accompli.

- D. (17 ans) / garçon : *“Des fois, j’en ai marre de ramer, j’ai plus envie, mais je sais qu’il faut ramer pour comprendre quelque chose, des fois pendant des semaines tu rames comme un con, puis un déclic... tes positions ça va mieux, tu comprends mieux... et tu te places mieux, et tu rames mieux”*.

- G. (17 ans) / garçon : *“Ben, je voyais moi-même les progrès quoi, y’a un jour, pof ! ça vient ! on chope, on attrape un geste qui fait avancer le bateau, on sent plus les choses et puis ça va mieux !”*.

- C. (17 ans) / fille : *“C’est quand je suis passée à la nage que j’ai compris mes placements dans le bateau pour ramer, depuis ça va beaucoup mieux à la rame”*.

Personne ne se soustrait vraiment au travail à accomplir ensemble, des stratégies se développent de part et d’autre, c’est-à-dire, du côté entraîneurs ou du côté des athlètes pour échapper à l’ennui de ce processus physique et mental lourd.

- E 4 / entraîneur filles : *“Jusqu’à maintenant c’était systématique, on venait avec notre famille, ça permettait de décompresser. Mais le problème, c’est un peu perturbant pour nous, faut être encore plus disponible partout, quoi...”*.

- G. (17 ans) / garçon : *“Des fois c’est carrément insupportable d’être ici, à toujours faire la même chose, ça devient dur de penser qu’à ramer, alors on fait les cons sur la berge... ça défoule”*.

- V. (17 ans) / fille : *“Pour me défouler, c’est fatiguant de faire toujours pareil, je vais me promener un peu seule, on peut pas vraiment, ou je m’enferme un peu quelque part”*.

Ainsi chacun se **cherche**, se **fabrique** des temps et des espaces de liberté, de récupération de soi de différentes manières palliant à cette situation d’isolement, de proximité entraîneur-athlète, de répétition de l’action dans cette pratique sportive intensive :

Soit pour les uns dans un "ré-enroulement" sur soi, la présence d'un familier pour les entraîneurs, ou un éloignement momentané du groupe, marque d'une prise de **distance** au regard du collectif.

Soit pour les autres dans un "éclatement" vers une autre activité sportive, ou dans l'organisation de gags, ou dans des soirées nocturnes "interdites", ces activités vécues comme ludiques permettent une évacuation en commun de tension d'un vécu.

Durant le stage, les filles ont eu une tendance plus grande à l'éloignement, à une "certaine sagesse" au regard de certains garçons qui réagirent plutôt avec "turbulence", mais elles fréquentaient plus facilement le médecin sportif. Ainsi ces tensions ne s'exprimèrent pas de la même façon chez les athlètes filles et les athlètes garçons.

Ceci pourrait être considéré du point de vue du féminin dans le sport. Le corps sportif est un corps "neutre", "neutralisé", performant avant tout.

- F. (17 ans) / fille : *"De toute façon, moi je prends la pilule mais c'est juste pour pas être embêtée pendant les compét. pour ne pas avoir mes règles quoi... Le reste je connais pas..."*.

Sur la "berge" la question de la sexualité, du sport sexué ne se gère pas de la même manière pour les entraîneurs. L'entraîneur du groupe féminin (et seulement cet entraîneur) inclut dans son travail de préparation des sportives, un travail "éducatif" plus large (dû à la jeunesse du groupe 17 - 18 ans), de "préparation relationnelle avec les garçons".

- E4 / entraîneur filles : *"On n'est pas là pour ça et puis... je les mets en garde sur ces phénomènes d'échanges, je dirais... qu'en définitive très très souvent ça fonctionne comme ça, s'il y en a une ou deux qui se font avoir, bon ben ma foi, si ça se passe bien, très très bien, mais si c'est un enfoiré, ils essayent de se la repasser, et puis bon, ...tu sais comment ça fonctionne quand tu as un groupe de filles et un groupe de garçons, bon les mecs y pensent qu'à une chose, c'est se les farcir, puis t'as pas mal de filles qui ont un peu la même motivation mais ça se passe différemment, bon en général elles ne sont pas, heu... En tout cas, c'est pas la même chose. Alors moi j'attire leur attention là-dessus, mais en définitive si ça se passe bien, mais c'est rare, très rare, parce qu'en général les gonzes, ils ont là pour faire leurs petites affaires puis après c'est terminé... C'est vrai que c'est un discours qu'elles ont pas l'habitude d'entendre parce que les clubs s'en foutent un peu... bon ce que j'essaye c'est de les protéger un petit peu sur certains*

points... je préfère passer pour un type un petit peu emmerdant en tout cas sur ce plan-là, plutôt qu'il y ait une mauvaise expérience".

- C. (17 ans) / fille : "Il a dit que bon... à peine un faux pas... euh... il hésiterait pas à nous renvoyer chez nous parce que pour lui c'est hors de question ici, bon c'est sûr on est ici que pour ramer, y'a quelque chose à côté mais pas... pas sortir avec les garçons...".

- A. (17 ans) / fille : "Bon, ben, nous on parle souvent du comportement avec les garçons, mais c'est un peu dur, alors pour leur parler, pour pas avoir l'air de... on discute en groupe, bon deux filles minimum et on peut discuter...".

La proximité athlètes garçons et athlètes filles se gère ici dans une mise à distance des uns et des autres, une mise hors de portée du féminin au regard du masculin. Une vieille histoire que les entraîneurs expliquent par le jeune âge des groupes et l'importance des enjeux sportifs.

La gestion du "risque" de la sexualité sert aussi à réaffirmer le but du stage, voué à une pratique sportive intensive demandant donc une totale disponibilité des athlètes ; cette pratique "sérieuse" devient exclusive pendant le stage.

"On n'est pas là pour ça" adresse l'entraîneur des filles à ses collègues des équipes garçons ainsi qu'un : "faites votre boulot, faut pas tout mélanger".

- F. (17 ans) / fille : "Ouais, il en parle (des garçons), mais je m'en fous, je fais ce que je veux, mais de toutes façons je suis pas là pour ça...".

- G. (17 ans) / garçon : "Non, (l'entraîneur n'en parle pas) enfin, je pense que là-dessus, on sait bien ce qu'on va faire, c'est soit on s'occupe des filles, soit on fait de l'aviron quoi... on peut pas faire les deux".

- D. (17 ans) / garçon : "Bof, je sais pas si c'est compatible, j'ai jamais essayé, mais je préfère faire la part des choses... enfin en ce moment, pas tout l'année ! Ici, on essaye de rester sérieux".

L'exclusivité de la pratique sportive pendant le stage concourt à la réussite de la performance :

- D. (17 ans) / garçon : *"On essaie de pas trop faire de bêtises quoi, sinon le lendemain, face à des séries dures on tient pas le coup..."*.

Tenir le coup, logique d'endurance de soi face au défi de la course, mais aussi sous-tendant une logique de sacrifice, de don de soi pour la performance que tous ne partagent pas forcément.

Un jeune athlète, après quelques aventures nocturnes, fut sommé de s'expliquer face aux entraîneurs. Considérant que le choix de ses activités lui appartenait, il mit en cause le statut "infantilisé" de l'athlète qui doit au nom de l'engagement sportif "s'écraser" en tant qu'individu.

- F. (17 ans) / garçon : *"Eux, (les entraîneurs), ils font ce qu'ils veulent, et puis... rien ne justifie qu'on doive être tout le temps conforme à ce qu'ils veulent... gentils, dans les normes, c'est pas nos parents... bon, vraiment c'est pas grave, on a envie de s'amuser des fois, je suis pas seulement là pour ramer comme un con..."*.

Ceci se termina sur un statu quo, l'athlète ayant menacé de partir, athlète-entraîneurs, se sont affrontés. Les seconds par une mise en scène symbolique, intimidante, dramatisante, d'un dispositif de demande d'explication qui ressemblait à une salle de tribunal improvisé, les entraîneurs derrière une table et l'athlète en face, seul sur une chaise, ont signifié leur pouvoir de contrainte. L'athlète, par le fait de vouloir partir, s'est soustrait à ceux-ci, à leur décision, et saisit qu'à quelques semaines du championnat du monde, il pouvait menacer les sélections, celles-ci étant pratiquement faites et "il est un des rameurs les plus forts" rappela-t-il à l'enquêtrice. Rapports de force où chacun a déployé les atouts liés au rôle qui lui est attribué en ce lieu.

Ainsi cet incident intervenu pendant le stage, démontre que tous n'incluent pas dans la pratique sportive une logique sacrificielle, ensuite que "fonctionner ensemble" n'est autre que l'équilibre de rapport de force que certains ont accepté et que d'autres, sans vraiment infléchir le déroulement du processus sportif (encore que...), ne manquent pas de rappeler en signifiant leur position.

d) - L'ORDRE INSTITUTIONNALISE DE L'INTERACTION

L'interaction entraîneur-athlète qui nous occupe est institutionnellement posée.

Un **ENTRAINEUR** est un professionnel diplômé dont le **savoir** -une technologie affinée du corps de l'athlète en action dans son sport d'une part- et une **pédagogie**, c'est-à-dire une façon particulière de communiquer son savoir d'autre part, ont été sanctionnés, évalués par une institution vouée à cet exercice. Un entraîneur n'est en aucun cas réductible à ses diplômes et il acquiert tout au long de sa pratique professionnelle, expérience et savoir-faire relationnel et technique.

Un **ATHLETE** est évalué tout au long de son parcours sportif par des sélections organisées par différentes instances, quoiqu'il arrive, s'il veut participer à un haut niveau aux épreuves sportives. Il ne peut le faire que dans le cadre institutionnel que lui réserve son sport. Pour ce qui est de sa **formation sportive** -il s'agit ici d'un sport très technisé- les athlètes sont tous inscrits dans un club d'aviron. Il est possible dans un cadre de sélection particulière de lier sport et études dans une formule de formation assurée notamment par l'I.N.S.E.P. **C'est du point de vue de ces statuts institutionnels qu'entraîneurs et athlètes se rencontrent pendant ce stage.**

De plus l'enjeu sportif est de taille, puisqu'il s'agit du championnat du monde. Ce sont les nations qui se représentent pour concourir, mobilisant pour ce faire leurs instances nationales.

L'**ENTRAINEUR** nommé par sa fédération, va se trouver en situation de **construire les équipes de France** correspondant aux spécialités.

Les **ATHLETES** sélectionnés, puis répartis dans les bateaux au regard des nécessités de leurs qualités propres, **représenteront** la France.

Si la nation mobilise ses instances, enjeu hautement politique, celles-ci ont à fournir des résultats en retour. Du résultat du sportif dépend évidemment la reconnaissance financière à plus ou moins long terme et le prestige sportif pour la fédération et ses organisateurs. Des tensions, des pressions pèsent donc sur les épaules des organisateurs, des entraîneurs et puis évidemment sur les athlètes. **Le ton est donné.** Les individus en

présence se rencontrent dans un réseau d'enjeux qui déjà les dépassent, mais qui les travaillent du point de vue des rôles qu'ils vont investir en ce lieu.

Ainsi la "FRANCE", symbole de légitimité, n'a pas le même sens, ni la même utilité pour tous.

Les entraîneurs en font un double emploi, d'une part pour rappeler régulièrement la réalité de l'enjeu, l'âpreté de la tâche, d'autre part comme nécessité à la collaboration collective, à la création d'une cohésion dans les bateaux.

- E2 / entraîneur : *"Je crois qu'ils commencent à prendre conscience de l'enjeu, c'est pas faute de leur répéter, leur rappeler qu'ils vont avec l'étiquette "France", combattre les meilleurs... Ca va être dur. Alors il faut qu'ils s'engagent, qu'ils se donnent, qu'ils se perçoivent avec les autres, mais ça commence à me plaire ce qu'ils font..."*

- E3 / entraîneur : *"Moi, je ne pense pas que ça fait quelque chose à tout le monde, mais je leur répète : même si pour eux c'est d'être finalistes, puis médaillés, ils faut qu'ils apprennent que c'est pas sûr que cela leur arrivera souvent, alors il faut qu'ils y croient, qu'ils se défoncent et avec les copains quoi..."*

Les athlètes, pour la plupart vivent ces épreuves pour la première fois, disent en être flattés, amusés, mais ne pas vraiment se rendre compte de l'enjeu. Parfois, c'est une récompense que de représenter la France, mais surtout c'est la satisfaction de faire partie des meilleurs, ce qui agit comme une motivation supplémentaire de "se confronter aux meilleurs..."

- F. (17 ans) / fille : *"C'est assez impressionnant bon, déjà quand on pense que sur toute la France on est seulement 18 qui sont soi-disant les meilleurs et qu'on est dedans, c'est impressionnant et puis ça fait rire, bon et puis ça motive, c'est un autre enjeu, une autre motivation, les bateaux d'autres pays très bons, quand on y pense..."*

- C. (17 ans) / fille : *"Non, je ne me rends pas vraiment compte, (rires), mais ça motive, faire une bonne performance pour bien représenter la France... étrange, non ?"*

- D. (17 ans) / garçon : *"Il nous parle souvent de la médaille, du label France, qu'on appartient au collectif de la France, il attend le meilleur de nous-même, moi tu sais, je*

rame pour me faire plaisir, le seul truc, c'est que ça devient intéressant de rencontrer des très bons, pour vraiment savoir ce qu'on vaut... c'est ça qui me motive".

Un des athlètes qui a déjà participé à des rencontres internationales parle d'autre chose, de la **sensation physique douloureuse** pendant la confrontation avec autrui.

- G. (17 ans) / garçon : *"Je sais que ça va être dur, c'est pas tellement la "France" ou les championnats en eux-mêmes qui font peur, c'est plutôt les courses en elles-mêmes, parce que ça fait mal quand même une course et moi, j'aime pas trop, quand on a fait à peine huit coups de pelle on a déjà les jambes qui brûlent, bon ben on réfléchit..."*

C'est donc dans ce cadre institutionnalisé, dispositif traitant du **statut** des individus, des enjeux en présence, des logiques relationnelles, que se déploient les **rôles** de chacun et les jeux interactifs.

C'est dans le combinatoire des logiques relationnelles implicites, que sont la gestion de la proximité des uns et des autres dans un huis clos, d'un corps déssexualisé comme lieu de dépassement de soi dans une mise en scène répétitive du geste, d'un travail intensif s'accordant d'une logique d'exclusivité et de sacrifice de soi, que les acteurs définissent leurs positions vers un accord minimal (équilibres de rapports de force) chargé d'attentes des uns envers les autres, en vue d'un travail sportif des plus performants.

2) - JEUX ET ENJEUX DE L'INTERACTION

a) - LA SITUATION D'INTERACTION

Si le contexte fait partie intégrante de la situation de communication, c'est-à-dire qu'il conditionne, qu'il fixe les modalités de la rencontre entraîneur-athlète, chacun se trouve alors placé à un endroit particulier de la situation.

Les deux parties en présence dans les interactions de ce lieu de stage, vont s'articuler de la manière suivante :

b) - LES ENTRAINEURS

Ils étaient quatre entraîneurs nationaux dans ce stage à préparation internationale. Trois chargés des équipages masculins, un chargé des équipages féminins. Un des quatre entraîneurs du stage s'est refusé à l'enquête.

b.1) - Des parcours plutôt que des formations :

Les entraîneurs ont surtout mis en avant leur parcours, insistant sur les rencontres qui leur ont permis de mener à bien leur trajet. Rencontres fondatrices qui ont su leur offrir conseils, confiance, opportunités, mais surtout qui leur ont permis de devenir ce qu'ils sont.

Ainsi, devenir entraîneur a été l'objectivation et l'utilisation d'une compétence socio-motrice acquise tout au long d'une carrière d'athlète tournée désormais vers l'enseignement ainsi qu'une prise de distance d'avec l'action directe dans la performance. C'est ce travail personnel difficile de double transformation de leur problématique initiale -d'une part fabriquer un savoir à partir des jeux de sensations motrices, et d'autre part extérioriser ce savoir-faire vers autrui- qui conduit les entraîneurs interrogés à valoriser leur parcours et les individus qui ont signé ces moments, plutôt que le contenu jugé trop théorique et abstrait des diplômes qu'ils considèrent comme des laissez-passer professionnels.

Deux des trois entraîneurs interrogés se dirigeaient vers des vies professionnelles à vocation socialisante : "éducateur et instituteur". On retrouve donc dans ces deux itinéraires une continuité entre ce choix d'hier, leur parcours sportif et la vie professionnelle d'aujourd'hui.

- E2 : *"La formation, bon c'était une école de cadres tout de même, mais ça n'apporte que la gestion administrative, l'informatique. C'est intéressant et c'est nul à la fois, ça ne correspond pas à ce qu'on a besoin dans la relation avec l'athlète, pourtant je me suis battu pour demander d'autres types de formation plus proches, mais bon le plus*

important, on le fait seul ou parce qu'on rencontre..., moi si je suis entraîneur c'est parce que j'ai rencontré Mr E. à l'I.N.S.E.P., que j'estime vraiment beaucoup...".

- E4 : "Quand j'ai commencé la formation, les cadres techniques étaient formés à l'I.N.S.E.P. alors que maintenant, tu peux passer les Brevets d'Etat en candidat libre, tu te débrouilles seul mais après tu bosses plus. A l'époque c'était une autre démarche, c'était plus intéressant... Quand tu te débrouilles dans une Direction Départementale ou Régionale, tu savais, tu étais bien formé, c'est-à-dire t'étais formé à être cadre... un administratif et de toute façons c'est en grande partie ton expérience qui te sert pour donner aux athlètes, et les gens avec qui tu fonctionnes. C'est avec Y. qu'on a créé les différentes équipes, mais le plus important que j'ai vécu c'est avec H. E. Ca se passait bien avec lui, un climat d'honnêteté s'était instauré, donc j'ai quitté mon milieu professionnel pour entraîner...".

Ils font part d'un décalage entre leur parcours, sa difficulté et le contenu des diplômes.

- E3 : "Pour ce qui est des Brevets d'Etat, y'a pas de réelle formation, c'est sur le tas, pour le BE 3, j'attendais autre chose, mais il manque beaucoup de choses, j'ai réfléchi : Paris - beaucoup d'argent, une vie de famille perturbée, c'était un investissement trop grand pour le contenu du diplôme, je l'ai fait quand même. Il t'apporte rien de plus, de l'information plus ou moins technique, c'est tout. C'est un papier mais t'as même pas plus de salaire, pas non plus de titre d'entraînement national... C'est dommage, on n'est pas formé à la psycho., à la communication, ...bon mais il faut se battre partout alors, c'est décevant...".

Ils disent aussi un décalage entre le contenu du diplôme et la pratique réelle sur le terrain.

- E2 : "Pour faire ce boulot, faut être tolérant sinon..., on est tout le temps en train de gérer de l'appréhension, de la peur, la nôtre, celle de l'athlète..., il faut une préparation aux problèmes de groupe, gérer cela très tôt, mais je dis cela mais j'ai pas de solution".

- E4 : "Mais pour ce qui est de ce que tu sais sur l'athlète et toi, c'est toi qui travailles, c'est toi qui approfondis ce que tu as besoin, ce que tu veux savoir, y'a pas grand chose dans la théorie qui peut t'aider pour ce qui est du relationnel, du psychologique... la communication peut-être...".

- E3 : *“Ce qui est intéressant, c’est de saisir ce qui se passe dans la pratique ; mais toujours la théorie, bon... Par contre qu’on soit formé à la préparation mentale, à la relaxation, ce qui évacue le stress, et va vers une meilleure concentration... toutes ces relations entre les choses, ça, ça nous permettrait de mieux les (athlètes) aider”*.

Il existe un autre décalage que l’on lit en filigrane au long des entretiens, entre ce que l’on donne et ce que l’on reçoit dans cette pratique professionnelle.

- E4 : *“Il faut faire énormément d’efforts individuels dans ce boulot, j’ai l’impression d’en faire toujours beaucoup, alors la formation n’a pas toujours à voir avec ça. Ce travail est une investissement énorme, il faut donner au maximum, en sachant que l’on reçoit peu... enfin, j’exagère, il faut trouver ses satisfactions...”*.

“Trouver ses satisfactions”, déception, travail solitaire, sont des réponses que ces entraîneurs se fabriquent, “se bricolent” au sens de LEVI-STRAUSS, face à ces divers décalages.

Si on “trouve ses satisfactions” ou “cherche soi-même ses bénéfices”, il existe du ressentiment au regard de l’institution qui produit du discours sur la relation entraîneur-athlète, et qui leur semble ne pas recouper cette réalité. Ainsi l’entraîneur qui refusa l’entretien serait dans cette position la plus extrémiste.

Le savoir relationnel de l’entraîneur énoncé à travers une formation, un parcours d’athlète et des rencontres fondatrices, se joue dans un **savoir-faire**, qu’il travaille, met à l’épreuve au fil des “expériences vécues”.

Ils sont «devenus» sportifs, puis entraîneurs, c’est-à-dire que parler de leur parcours, c’est parler du processus qui les a amené en ces lieux.

Processus de formation sportive dans lequel ils ont été pris eux-mêmes, et du cœur duquel aujourd’hui ils officient et dont ils sont les garants.

Il s’agit en effet d’un processus de socialisation spécifique dont les enjeux sont la constitution, la préservation, la reproduction de pratiques spécifiques, techniques corporelles et attitudes mentales, où s’engendrent et s’investissent toute une culture et une compétence propres au champ sportif, et particulièrement au champ de l’aviron.

b.2) - Rôles et philosophie du sport :

Nous sommes en présence d'une interaction particulière, d'ordre pédagogique, processus de socialisation au coeur duquel l'entraîneur définit son rôle et la logique qu'il entretient au sport. Ce processus pédagogique est ici double.

D'une part, la plus grande partie de son rôle est d'"entraîner", de "préparer", c'est-à-dire de **parfaire** chez l'athlète des techniques corporelles et des attitudes mentales plus ou moins déjà acquises ; ainsi il inculque une culture et une compétence propre à son champ d'exercice.

D'autre part, parce qu'il s'agit de haute compétitivité, l'entraîneur lui-même, sommé de construire les équipages nationaux, **sélectionne**. C'est-à-dire qu'il axe les potentialités et les limites de chacun sur les fonction et les compétences des postes dans les bateaux, pour "souder" un équipage des plus compétitifs et des plus performants.

Mais ceci ne suffit pas disent-ils à la performance, il faut que les athlètes "aient envie de se battre", qu'ils "s'engagent". Il faut donc qu'ils aient **acquis** la logique de réussite qu'induit une sélectivité extrême.

Il est alors tout à fait nécessaire pour un entraîneur **d'avoir transformé ces athlètes sélectionnés en champions virtuels**, qu'ils aient totalement **intériorisé** la logique de la combativité, de la compétitivité.

C'est dans ce projet implicite qu'est pris l'entraîneur, qu'il détecte "la graine de champion", la pratique, la promeut.

La première chose qu'aucun n'omet de rappeler est la prise de contact avec le groupe, il vaut mieux ne pas la "rater".

- E2 : *"De toutes façons, le comportement qu'ils ont c'est le reflet de la société actuelle, des jeunes de notre époque, et donc, il faut pouvoir s'intégrer dans leur façon d'être, éviter d'être marginalisé par rapport à eux, sinon plus rien ne passe"*.

Tous sont d'accord sur le fait que, dans les conditions d'un stage de haut niveau adressé à cette tranche d'âge (17 - 18 ans), cela implique un travail différent d'avec les adultes, un

travail "éducatif" est nécessaire tant du point de vue sportif que du point de vue de leurs attitudes générales.

- E3 : *"C'est une tranche d'âge difficile, et c'est leur première équipe nationale pour la plupart, il y a beaucoup de choses à faire, on ne pourra pas tout résoudre cette année, les défauts, etc., on est surtout là pour les sensibiliser au travail intense, à la nécessité d'autres préparations..."*

- E4 : *"On est plus éducateur, le vrai sport c'est pour les jeunes, on doit leur faire découvrir quelque chose à travers le sport, pour les former, pour leur apprendre à vivre la collectivité, c'est formateur la collectivité..."*

C'est à travers la définition de ce rôle "**d'EDUCATEUR**", que l'on va voir apparaître chez les entraîneurs le rapport qu'ils entretiennent à ce sport ; pensé comme individuel et collectif, il s'inscrit dans une logique relationnelle, dans une définition de la vie.

- E4 : *"Notre travail est un travail relationnel d'apprentissage, se battre, appréhender un certain nombre de comportements, des trucs durs à vivre, il y a énormément de choses autour de cette activité de haut niveau à leur faire comprendre, on les forme à la guerre relationnelle, pour y retrouver toujours le but qu'on se donne dans cette jungle, à travers les enjeux relationnels. ...La compétition, c'est la guerre, c'est ce qu'ils vont retrouver plus tard... j'essaie de leur faire comprendre, ils le sauront assez tôt, ils le savent en partie déjà, ...j'essaie de leur impulser l'esprit d'équipe, **se fondre dans l'équipe**, bien que ce soit un sport qui peut être individuel, mais c'est pas un supermarché ici, il faut **donner, savoir donner**, si t'es dans un 8, ou dans un 4 de couple ou dans un 2, **on vient pas prendre, on vient donner** sinon c'est foutu, le bateau il recule"*

- E3 : *"L'esprit du sport, c'est l'esprit d'équipe, faut leur donner ça, mais il faut avoir de grandes capacités perso. Mais si tu sais pas partager en aviron, on fait rien, même moi je suis partie prenante, si ça se plante, j'ai quelque chose à voir..."*

- E2 : *"On doit les exercer au fait que ce sport c'est **l'engagement** de soi et collectivement pour atteindre un objectif, toujours ils retrouveront ça dans la vie. Il faut leur apprendre à avoir un **comportement performant** sur le bateau, mais c'est aussi avoir un **comportement raisonnable et performant** au sol à n'importe quel moment de la journée... ils retrouveront cela partout, ça leur servira..."*

“C’est une école de la vie” que de saisir la dureté de la vie au travers d’un but hautement placé donc difficile à atteindre, mais ce qui est à apprendre c’est la “noblesse de coeur” avec laquelle “l’équipe arrive au but, qui se traduit dans un “apprendre à donner”. L’effort n’est totalement appréciable que s’il est tourné vers autrui, pour soi mais partagé.

- E4 : *“Pour être athlète faut avoir envie de bouffer les autres, mais en plus de ses qualités individuelles, il faut avoir un projet collectif. Nous on est là pour leur apprendre ça, sinon on retombe sur des trucs à la “con”, il se marchent dessus”.*

Le dopage aussi trouve sa place dans cette définition d’un sport noble.

- E3 : *“Il semble qu’on soit un milieu sain, chez les adultes je ne sais pas, peut-être..., et puis la question c’est, est-ce que ça vaut le coup pour une médaille ? On se bat en toute égalité avec l’adversaire... bien qu’on sache pas toujours si eux...”.*

Il existe des moments difficiles où l’entraîneur sélectionne, décide, et où il faut faire “accepter”, “se faire accepter”.

- E4 : *“Il n’y a des moments mal perçus, difficiles à gérer dans un groupe, par rapport à la nage, c’est toujours un peu difficile d’être accepté par tout le monde, j’essaie qu’elles acceptent parce que c’est comme ça, il y a quelqu’un qui donne le rythme, une certaine allure, qui impose quelque chose et de toute manière à partir de ce choix c’est comme ça, malheureusement derrière il faut donner plus que celle qui est devant. C’est comme ça. Alors elles disent, il a fait un choix, est-ce que c’est le bon choix ? ...moi je ne m’y retrouve pas dans cette affaire là, etc. ...alors il faut tenir sa décision, et savoir leur faire accepter qu’il y a toujours quelque chose d’imposé dans la vie”.*

Ce rôle “d’EDUCATEUR” que les entraîneurs se définissent, leur permet dans l’euphémisation de leur compétence technique et dans la valorisation de cette philosophie du sport “une école de la vie”, de lier l’entraînement, apprentissage et préparation technique et mental, travail de longue haleine, avec la sélection, ce système de compétitivité pensé en dehors d’eux, tombant comme un couperet.

Ce “ils ne savent pas ce qui les attend, il faut les y préparer”, prouve qu’une des tâches qu’ils investissent est de faire saisir aux athlètes que leur apprentissage à ce niveau est le passage à autre chose, à “ce qui les attend”.

- E3 : *"C'est avec le parcours handicap qu'ils vont commencer à comprendre, c'est pas exactement les mêmes conditions que les courses, mais c'est aussi dur de soutenir au niveau de leur geste et de ce qu'ils vont vivre là"*.

Des moments particuliers du stage vont servir de **rituels** de passage - pour "se sentir dans la peau du personnage", le champion virtuel, celui qui lie parfaitement entraînement, sélection, combativité, championnat du monde.

b.3) - Techniques de socialisation et stratégies :

Un des trois est entraîneur national pour la première fois . Même s'il fut confronté bien évidemment à des situations semblables, pour lui ce qui est en jeu de façon plus pointue, c'est ce fameux savoir-faire, c'est lui **l'artisan** d'une équipe. Ici, l'entraîneur joue sa PLACE INSTITUTIONNELLE mais aussi son AUTORITE issue de cette compétence auprès de ses athlètes, de ses collègues. Si l'athlète ne peut échouer, l'entraîneur est aussi dans une même problématique de **conjurat**ion de l'échec.

Ceci était en cause semble-t-il dans certaines séances d'entraînement difficiles, où s'étaient introduits subrepticement des jeux de dramatisation, de blocage dans les relations.

Cet entraîneur fait appel à son passé d'athlète pour expliquer ses attitudes et choix professionnels :

"J'ai été un rameur de haut niveau, je sais ce que c'est, disons que moi, j'étais un gars hyper concentré, hyper sérieux, donc à partir de ce moment-là, je pardonne pas, ..., je suis exigeant".

Les deux autres font plutôt appel à leurs expériences professionnelles passées, ce qui leur permet une certaine "détente", une distance même au regard des enjeux professionnels et sportifs.

- E4 : *"Moi, l'an dernier, j'avais déjà des filles de cette tranche d'âge, ...on a relancé ce sport du côté féminin par la mise en place de stages pour les jeunes cadettes, 15 - 16 ans, c'est super intéressant, je les suis depuis longtemps"*.

- E3 : *“Moi, j’entraînais les coupleux l’an dernier, ils faisaient deux mètres, ils avaient des capacités fantastiques, mais du point de vue intellectuel, c’est un peu juste, ils arrivaient pas à se voir gagnants...”*

Un exemple, on en avait un qui était génial, il aurait pu être médaillé, et il a fait 4ème au championnat du monde, il n’a pas voulu m’écouter, pas voulu me croire, et, c’était pas un problème de motivation non, c’était des idées préconçues, c’est-à-dire que son idole, un rameur français, il avait fait 4ème au championnat, il estimait que s’il faisait la même chose, c’était déjà bien, bon, je l’ai engueulé, mais je crois qu’il ne pouvait pas se voir devant, sinon son monde se serait écroulé... voilà il se limitait pendant les courses, alors qu’à l’entraînement il était... c’est dommage, là il a loupé quelque chose...”

Ainsi le savoir-faire de l’entraîneur se compose d’une capitalisation d’anecdotes, d’études de cas, qui viennent reposer les questions de leurs possibilités d’action et qui évoquent des logiques d’athlètes parfois inexplicables, intraitables. Ainsi “prendre du recul” lui paraît nécessaire pour saisir plus rapidement ce “genre de chose”, mais il manifeste quelque impuissance face “à ce qui se passe dans la tête des athlètes”. Et c’est à ces moments que le manque de formation professionnelle leur apparaît.

Ces deux entraîneurs disent une certaine relativité de leur action dictée par leur ancienneté professionnelle, une distance au rôle qu’ils joueraient directement dans la performance de l’autre. Le doute est présent, il y a des logiques contre lesquelles ils ne peuvent agir.

Mais s’il existe des rituels de passages organisés au long du stage, lorsque deux entraîneurs font part de leurs techniques pédagogiques, il apparaît qu’elles sont orientées vers la même démarche : l’acquisition chez leurs athlètes de cette logique de réussite, “indispensable au sport de compétition”. Sans cette logique de réussite, pas de performance.

7

Ainsi, les démarches éducatives qu’emploient ces deux entraîneurs articulent réussite-échec, en vue de développer une dialectique entre effort physique, dépassement de soi, et travail collectif.

- E2 : *“On est au championnat du monde quand même, donc à partir de là, il faut les faire travailler, pas comme ils ont l’habitude, ça ne sert à rien, non il faut les mettre **dans des situations les plus diversifiées possibles**, donc si je les change de situations, ils ont **perdu leurs repères**, ça veut dire qu’ils ne sont plus dans une situation d’échec ou de réussite, ils ne savent plus, mais il faut qu’à la fin de ce laps de temps ils puissent être*

le plus rapidement possible dans une situation de réussite, c'est-à-dire **reprendre des repères et faire des comparaisons**, c'est un travail plus important ici qu'on leur demande, il faut travailler pour aller au championnat avec de bonne chance d'être médaillé...".

- E3 : "Parfois, faut savoir être dur pour casser des situations qui se perpétuent, je suis volontairement blessant des fois, mais ça dépend chez qui, avec deux athlètes après une course nulle, je les ai insultés, engueulés, les deux grands ils pleuraient avec de grosses larmes, ils voulaient arrêter l'aviron, après il a fallu leur **redonner confiance**, et puis ça c'est bien passé, ça c'est concrétisé dans la performance. Ils font 2ème alors qu'ils étaient mal barrés, ça leur a servi, je pense que désormais ces deux là quand ils se feront engueuler, ils le prendront plus jamais comme les autres...".

- E2 : "Ils se mettent sur leur petit style perso, et ils se racontent des tas d'histoires et puis voilà c'est la fin du groupe... il faut qu'ils **perdent leurs habitudes de club**, ça fait pas avancer le bateau, il faut revoir toutes les sensations ensemble, on verra ça à la séance vidéo".

A travers des stratégies ponctuelles et des techniques de mises en situation plus élaborées, l'entraîneur chargé de la performance de l'athlète, va induire des systèmes comportementaux pour bouleverser, puis faire acquérir ces attitudes "performantes".

Travail qu'il n'est pas seul à effectuer, mais qu'il est ici obligé d'affiner parce qu'il est en fin de chaîne sportive.

c) - TROIS ENTRAINEURS EN SITUATION D'ENTRAINEMENT :

L'entraîneur met les individus en scène de la manière suivante :

- . l'entraîneur est dans un zodiac à moteur sur le plan d'eau, avec l'observatrice.
- . Les athlètes sont dans le bateau, 2, 4, 8 barré ou non.
- . Le top de départ est donné, le chronomètre enclenché, l'entraîneur suit le bateau entraîné.

De ces trois séances d'entraînement observées et enregistrées par l'observatrice on peut dire que toutes étaient identiques dans la mise en scène et dans la position des acteurs.



D'un côté l'entraîneur, le **locuteur** principal, et de l'autre les athlètes des "**récepteurs**" **muets**, pas un bruit, que le bruit des avirons actionnés par les corps. Pourtant aucun des entraîneurs n'eut le même comportement au regard du message à faire passer, ainsi qu'au regard de ses athlètes.

Il est probable que la présence de l'observatrice a eu quelques effets sur le comportement des entraîneurs et des athlètes, mais d'une part ces effets ne sont pas mesurables et d'autre part nous ne pouvons considérer ces situations comme de simples artefacts. Ce qui semble avoir fonctionné spontanément, c'est que l'entraîneur, assis à côté de l'observatrice enregistrant les événements, a expliqué au fil du déroulement ses prises de paroles, ses ruptures de ton, etc. ce qui s'est plutôt transformé en une mine de renseignements.

Ainsi pour faire passer un travail d'apprentissage du corps, de son rapport à la machine aux éléments extérieurs, l'entraîneur va au travers d'une codification verbale, gestuelle, par des rituels d'apprentissage et de sélection, faire saisir aux athlètes une domestication, dans la répétition du geste technique parfait, une motricité fine d'ajustement, un contrôle rigoureux informationnel de sa gestualité ainsi donc un **dispositif d'auto-entretien du mouvement, d'autorégulation.**

Dans la situation précédemment décrite, les athlètes se sont mis en marche au top, et l'entraîneur les corrige en leur donnant des indications précises sur leur comportement.

c.1) - Pour l'entraîneur E2, la souffrance est au coeur du processus de l'entraînement, le dépassement de soi doit être porté par le ton, et la voix accompagne le geste des rameurs en soutien à leurs efforts. Ainsi la voix donne le rythme, et les mots précisent les gestes, les nomment, les corrigent. Il s'adresse directement au corps de l'athlète :

"actionnez votre bras-corps, levez vos mains, du dynamisme sur vos jambes et les bras, etc.".

Il arrête la nage et donne quelques précisions :

"C'est à vous de tout repenser, dans votre tête, à chaque fois, tout repenser sans arrêt, ça veut dire être très concentré".

Il s'adresse à l'esprit comme soutien du geste.

Le ton qui fonctionne comme signal sonore, va prendre du volume. Lorsqu'il va prononcer le nom de certains athlètes et corriger leur geste. Ainsi, plus il va corriger les athlètes plus le ton va monter, comme pour soutenir des exigences plus grandes encore. "Il faut qu'ils s'engagent vraiment, là ils dorment dans leurs habitudes de club..."

Tout au long de cet entraînement, des jeux sonores, des discours pour obliger l'athlète à aller plus loin s'articulent entre le rappel de l'enjeu comme source de motivation et les sélections informelles comme source d'angoisses.

"Ils sont sous tension avec les histoires de places dans les bateaux, ils sont pas libres. De toute façon on travaille comme ça, en leur rappelant l'enjeu du championnat ça les remotive, mais il faut relâcher la pression parfois..."

C'est ici que l'entraîneur définit son rôle, **aider** l'athlète à se dépasser. Pour ce faire il utilise un ton qu'il définit "**d'AUTORITE**", il est au centre de l'entraînement par les diverses mises en situation, mises sous tension comme en compétition, pertes de repères pour apprendre à fabriquer rapidement une situation de réussite, il travaille l'engagement de l'athlète en s'adressant à son corps, et son effort.

Il définit l'espace de liberté de ses athlètes dans le processus de socialisation qui les a portés jusqu'ici.

L'entraîneur lie dans sa conception de l'entraînement, la **condition de l'athlète devant le savoir** qui est fabriqué sur son corps. Savoir qui tient essentiellement à un système comparatif des performances. Ainsi face aux autres entraîneurs, E2 donne aux athlètes immédiatement le résultat du test, argumentant que l'information est nécessaire à la constitution d'un athlète. Il réintroduit donc de la liberté, de la libération même face à un milieu qui **fabriquerait du secret sur soi**, si l'on cache l'information. Mais l'athlète ne doit pas faire de cette information une interprétation erronée. **Liberté de savoir, de s'auto-évaluer, mais pas d'interpréter, domaine de l'entraîneur, travail de la maturité.**

Au travers de ces prises de position, on peut voir s'ouvrir un espace, allant de la **prise en charge jusqu'à la maturité, en passant donc par une responsabilisation de l'athlète que l'entraîneur prend ici à son compte.** Un rôle d'éducation participant de l'entraînement. "L'autonomie ne se joue que dans la responsabilité".

c.2) - **L'entraîneur des équipages féminins** ne s'est pas adressé à ses athlètes dans les mêmes conditions. Le ton est posé et il ne changera pas pendant tout le temps des exercices. Il ne s'adressera pas au corps des athlètes mais aux gestes qu'elles accomplissent, il qualifie les gestes.

“On s'étire devant, bien disponible derrière, respectez la cadences, prenez le rythme, profitez-en allongez-vous...”. Il emploie le féminin, ainsi que le vouvoiement, ce qui n'est pas l'impératif qui qualifie l'ordre. Il rappelle à l'ordre sur un ton égal : *“Sandra, tu dors...”*.

Pour cet entraîneur, l'athlète encore jeune, n'est pas là pour se faire “casser”, on lui donne un maximum de choses, “encore que parfois cela m'arrive d'être blessant mais sur la berge, et si ça n'apparaît que quelques minutes pour remettre les athlètes à leur place, c'est que je fais mon boulot”.

La place qu'il confère à l'athlète dans la performance est différente, il n'est pas là pour “se battre avec les athlètes”, un athlète est dans un processus continu “le plus important c'est qu'il sache s'expliquer l'échec”.

Une anecdote : *“En 85, je coachais un double féminin qui aurait du gagner, elles avaient gagné la régate à Lucerne, et à 95% quand tu as gagné à Lucerne tu gagnes au championnat du monde, et là elles ont perdu la tête, c'est dommage sur un plan technique elles marchaient bien, elles ont fait 3ème maintenant, mais s'il faut se battre avec les athlètes, moi je les aide à travailler, si elles veulent pas, c'est plus de mon ressort...”*.

Pour cet entraîneur, l'athlète arrive avec sa motivation, il perfectionne son geste technique à force de travail et d'acharnement, énergie qu'il tire de lui-même.

Son travail éducatif se fait en dehors du bateau sur la berge, le sommeil réparateur, la prise de conscience de l'enjeu important etc.”.

Une grande relativité lui permet une plus grande détente pendant l'entraînement. Pas de dramatisation, pas d'autoritarisme, le travail de l'athlète est **un travail continu de construction de soi**.

Il semble que ceci est à rapprocher du fait qu'il s'agisse d'équipe féminine et qu'il est alors nécessaire d'infléchir la ligne de l'autorité, et celle du corps machine pour s'adresser de façon plus plausible aux filles.

c.3) - Le troisième entraîneur s'adresse à ses athlètes des deux manières c'est-à-dire qu'il parle à leur corps, et aux gestes qu'ils accomplissent.

"Préparez plus tôt sur la montée de jambe, votre bras-corps, sentez ce qui se passe, etc.".

Le ton qu'il emploie est posé et prend de temps en temps un caractère énervé, criard, autoritaire de rappel à l'ordre :

"Au bout d'un moment, ils s'endorment un peu, ils se laissent aller alors à chaque fois je les reprend, c'est marrant y en a qui ont besoin d'être secoués, qu'ont besoin d'être engueulés...".

Ainsi la levée de ton fonctionne comme un signal sonore, une redynamisation du groupe, retrouver un rythme contre le "laisser-aller", l'endormissement.

Mais parfois "on est fatigué, on est énervé, c'est eux qui ramassent, mais bon..."

L'athlète est considéré comme mature lorsqu'il est capable de soutenir son geste seul, le rythme, l'intensité : "Ils sont encore jeunes pour ça..."

Ici l'AUTORITE est utilisée comme redynamisation comme signal sonore comme soutien du rythme et l'intensité du geste. Il n'y a pas de dramatisation, comme dans le premier cas où l'autorité est permanente et utilisée comme soutien du geste et le drame comme intensité de l'action. Ce premier entraîneur était dans une situation embarrassante où les athlètes n'avaient pas encore leurs places désignées dans les bateaux, la tension était donc très élevée. A aucun moment le contrat de l'entraîneur ne fût rompu, les athlètes même dans les moments de difficultés extrêmes sont restés muets sur le plan d'eau.

Pourtant à un moment cette situation leur parût intolérable, ils s'en sont plaints au chef de stage, qui en discuta avec l'entraîneur, et l'explication verbale vint pendant une séance de vidéo.

L'incident était clos, mais ce qui était contesté là, fut l'hésitation de l'entraîneur qui les entretenait dans une situation de tension, de difficultés d'engagement en fonction des résultats de la sélection. Il signifiait, en quelque sorte, que leur contrat de travail était rompu.

L'entraîneur est tenté de privilégier en fonction de sa conception du sport et de la place qu'il définit à l'athlète, un des deux côtés de son action. Soit l'entraîneur privilégie le travail continu de construction de soi, soit il privilégie un travail sur la **courte durée** que demande la sélection, le championnat du monde, alors le rythme, l'intensité du travail s'en trouve changé.

Si E2 favorise le travail dans l'immédiateté, il fait ainsi basculer son entraînement vers une rigidité, un rigueur nécessaire à toute compétitivité, il dramatise l'enjeu pour **mieux faire sentir** la nécessité de l'action vers la combativité.

Si E4 considère l'athlète dans un accomplissement de longue haleine, il ne s'investit pas lui-même dans le lieu de la performance, cela appartient à l'athlète et dépend essentiellement de lui. Ainsi, l'athlète peut prendre le temps de se construire.

Si E3 travaille ces deux facettes de l'entraînement, il place alors ce qu'il appelle l'attitude mentale dans le domaine de l'affectif que l'athlète entretient à la performance. Ainsi faire preuve d'autorité par moment, c'est dévisser "les idées préconçues" qui animent les athlètes et les bloquent face à la sélection.

d) - LES ATTENTES

Ce que les entraîneurs attendent de leurs athlètes c'est qu'ils "s'engagent", qu'ils "donnent", qu'ils "sentent", qu'ils "tiennent", qu'ils "comprennent", qu'ils "s'investissent".

Nous en reviendrons à la définition de l'investissement de BOURDIEU :

"l'investissement c'est l'inclination à agir qui s'engendre dans la relation entre un espace de jeu proposant certains enjeux (ce que j'appelle un champ) et un système de disposition ajusté à ce jeu (ce que j'appelle un habitus), sens du jeu et des enjeux qui implique à la

fois l'inclination et l'aptitude à jouer le jeu, à prendre intérêt au jeu, à se prendre au jeu".
(79).

3) - LES ATHLETES

a) - UNE FORMATION DE TYPE INITIATIQUE

Ces douze athlètes interrogés (8 garçons et 4 filles), se sont présentés comme **étant** des sportifs d'aviron de haut niveau, leur parcours est court, ils se sont fait relativement rapidement sélectionner puis happer par l'organisation sportive.

- D. (17 ans) / garçon : "Je **suis** athlète d'aviron junior, 2ème année junior, c'est-à-dire que pour ma première course internationale j'avais pas... enfin, je **suis** arrivé tout de suite comme ça...".

- G. (17 ans) / garçon : "Au début je pensais, c'était pas un objectif au départ, et puis après deux ans je voulais gagner, c'est arrivé, je **suis** athlète de haut niveau".

- C. (17 ans) / fille : "Disons que comme je **suis** sportive de haut niveau, ça peut m'aider dans la vie...".

Etre sportif de haut niveau après une sélection, sanctionne un parcours comme une récompense. Malgré le court chemin qu'ils ont effectué, ils affirment tous que c'est grâce à certaines rencontres qu'ils se sont retrouvés dans cette situation, et pour l'un d'entre eux, son grand-père a fait de l'aviron, son père était barreur, son oncle son entraîneur.

Comme pour les entraîneurs, ces rencontres sont fondamentales, elles font basculer ces sportifs, de sportifs à athlètes, puis d'athlètes à athlètes de haut niveau au fil des sélections.

Les choses commencent dans le redressement du corps ou d'attitudes psychologiques, comme nous l'avons vu, mais ils rament dans un premier temps pour la plupart dans un registre de plaisir, dans le ludique.

- P. (17 ans) / garçon : "Je ramais comme ça pour le plaisir au début...".

- G. (17 ans) / garçon : "J'ai toujours aimé ramer en solitaire pour me faire plaisir, sentir son corps, l'eau, le bateau, la nature...".

- Cl. (17 ans) / garçon : "C'est un peu familial, si je fais de l'aviron... mais c'est génial, j'aime bien et puis tout de suite on m'a appris à sentir les choses...".

Rapidement ils se sont attachés à la **sensation**, clef de voûte de leur savoir du corps en action. Ils racontent que c'est de ces rencontres qu'est née leur envie de poursuivre, d'en savoir plus. Ils ont avec elles appris le principal de la réalité de l'aviron. **Transmission** du savoir **quasi initiatique** au sens où c'est dans une grande proximité d'avec le formateur qu'ils ont appris les fondements de ce qu'ils savent aujourd'hui.

Un des athlètes va hors des structures de club rencontrer un ancien "international" de l'aviron.

- P. (17 ans) / garçon : "Oui, voilà, il m'a pris en charge **totalemment** et c'est comme ça que j'ai commencé à progresser, à faire ce que je sais...".

Un autre c'est son entraîneur de club :

- Cl. (17 ans) / garçon : "C'est l'entraîneur de mon club qui s'est occupé de moi, là j'ai vraiment barré, parce que barreur c'est pas facile, ça s'apprend pas comme ça, il faut qu'il y ait quelqu'un qui t'aide, qui te montre, mais surtout qui t'apprenne toute la démarche, qui suive ton évolution...".

Cette proximité, d'identification ou non, va permettre un travail profond d'imprégnation des techniques du corps et des attitudes réflexes.

Ces athlètes vont se **construire** dans une dialectique de renvoi avec le formateur "choisi" ou qui "les a choisis", entre le développement de leur perception comme système de reconnaissance de ses propres sensations, et dans un **jeu de miroir** le formateur identifie, nomme et classe ce qu'il s'agit de ressentir.

De ce travail énorme d'apprentissage, l'athlète désormais se sent fort d'autant qu'il est sélectionné donc remboursé, récompensé de cet engagement personnel.

- Cl. (17 ans) / garçon : "Un barreur, il doit être hyper concentré, savoir ce qu'il veut, avoir un objectif, il faut qu'il se mette pratiquement dans la tête des rameurs parce qu'eux ils tournent le dos à l'adversaire, ils sont concentrés sur ma voix, etc."

Ensuite l'athlète pour fonctionner comme son propre formateur, pour identifier, nommer, classer ses sensations, va devoir capitaliser les expériences, les comparer.

- D. (18 ans) / garçon : "Le couple, c'est le bateau technique par excellence, la pointe et le couple c'est différent, on a l'impression d'être plus physique, on n'a qu'une pelle dans les deux mains pour mieux tirer, c'est pas le même geste technique".

Ils sont toujours dans une quête de la sensation, c'est le travail du sportif, saisir l'action socio-motrice de son sport dans un éveil permanent à la sensation.

- D. (17 ans) / garçon : "T'es pas placé pareil par rapport à ton coéquipier de devant et de derrière, en couple on est plus proche, on sent mieux l'effort de l'autre, ça donne de la force, c'est une sensation très agréable surtout quand le bateau avance".

Ainsi le savoir-faire de l'athlète n'est pas considéré comme un véritable savoir, mais comme une multitude de sensations toujours en mouvement qui mettent en relation le bateau, son avance, les rameurs, et la performance.

Pour le barreur son travail est double, il est là pour sentir pour les autres, les interpréter dans leur action, les corriger. Pour ce faire il traduit le **langage des sensations** en **langage sportif compétitif**.

- Cl. (17 ans) / garçon : "Ben faut savoir aussi soutenir les mecs dans l'effort...".

Il est entraîneur en l'absence de celui-ci, et principalement pendant les courses, il est le **regard des athlètes aveugles**.

Dans l'interaction entraîneur-athlète, l'athlète est en situation de dépendance, parce qu'il est **aveugle** et **muet** pour ce qui est du contrat d'apprentissage dans le bateau. C'est donc dans l'élaboration d'un langage de ses sensations qu'il tire sa force, sa façon d'exister.

28

**b) - D'UN RAPPORT D'ETRANGETE A UNE DEMANDE
AFFECTIVE**

Dans ce stage, les athlètes prennent connaissance avec ces nouveaux entraîneurs, ils manifestent des rapports plus ou moins distanciés. Ils s'entraînent, attendent de mieux connaître pour "s'engager".

- P. (17 ans) / garçon : *"Moi ça va, je connaissais M. l'an dernier, mais la première année c'était dur, enfin je sais ce que je viens faire ici, mais l'an dernier pas vraiment..."*

- G. (17 ans) / garçon : *"Mon entraîneur de club, je sais que c'est le meilleur, c'est le plus médaillé, ici je m'entraîne, je rame, mais c'est pas comme avec lui... enfin je dis ça mais ici on apprend beaucoup"*

Ici l'entraîneur est un technicien, un spécialiste, il va falloir attendre que les relations s'élaborent, que le temps passe pour qu'ils s'investissent.

- C. (17 ans) / garçon : *"Au début du stage, je savais plus ramer, j'avais perdu tous mes repères et puis l'entraîneur je le connaissais pas, maintenant je sens que P. commence à croire en moi, qu'il sait que je vais faire quelque chose, je vais essayer de donner le meilleur, mais des fois je suis découragé..."*

Se sentir porté par son entraîneur, qu'il ait "confiance en vous" paraît le déclencheur affectif de l'investissement de l'athlète.

Si dans un premier temps, l'athlète est dans un rapport de distanciation, d'étrangeté du point de vue de son vécu, l'entraînement est le lieu du contact direct d'avec l'entraîneur. C'est en ce lieu que naît la reconnaissance des sensations et les jeux de relation.

Ainsi B. (17 ans) / garçon pourra affirmer que **"si son entraîneur a confiance en lui, il aura confiance en son entraîneur"**.

Une anecdote : au dernier championnat du monde, un entraîneur s'est vu soustrait pour un événement majeur de la compétition : *"on commençait à bien s'entendre avec P., on commençait à apprendre ensemble, il est parti et on est resté tous seuls"*.

Une sensation d'abandon au moment crucial.

Il y a des moments où les remarques de l'entraîneur sont vécues comme des injustices, bien que malgré tout ils rappellent "être là pour travailler".

- D. (17 ans) / garçon : "Quand je suis à fond sur mes jambes, il s'énerve, là vraiment je trouve cela injuste, bon mais on est là pour travailler".

- G. (17 ans) / garçon : "Je sens mal ce que je fais, je suis crispé et d'un seul coup j'entend M. derrière qui gueule après ce que je fais, ça m'énerve de voir qu'il ne sait pas que je sais, (rire) ... je sais... je sens bien...".

c) - SAVOIR ET STRATEGIE

Si le savoir sur l'athlète se technicise de plus en plus, l'athlète lui-même peut au travers de toutes ces nouvelles technologies s'évaluer, s'auto-évaluer. Son savoir sur lui-même s'élargit et laisse moins de place à l'entraîneur.

Ainsi s'auto-évaluer pour certains c'est aussi pressentir sa place dans le bateau.

- P. (17 ans) / garçon : "je serai dans un bateau qui marche bien, même au test j'étais le plus fort comme rameur, j'aime bien les bateaux qui marchent bien".

S'auto-évaluer, prévoir sa place dans le bateau, c'est conjurer son angoisse aussi.

- C. (17 ans) / garçon : "Quand on s'est vu sur la vidéo, on savait qu'on n'était pas mal, alors qu'à l'entraînement M. n'avait pas arrêté de nous engueuler".

De toutes ces réflexions l'entraîneur n'en sait rien, ils n'en font pas part. De leur colère, s'il y en a, de leur déception, rien n'est dit.

Peut-être une stratégie de résistance pour exister, comme le fait de continuer ou non l'aviron.

D. décide d'arrêter l'an prochain, il sature dit-il, son entraîneur non, il ne l'a pas prévenu, il n'est pas venu pour ça, il fait ce qu'il y a à faire cette année.

Les athlètes institutionnellement reconnus, marqués du sceau des sélections, des rencontres formatrices vivent leur entraînement comme un compromis entre la nécessité d'en savoir plus vers une sélection future et les raisons qui les poussent à pratiquer, à continuer.

Ils développent des stratégies qui articulent leur présence en ces lieux, leur relation avec l'entraîneur ainsi que leur "histoire de vie". **De cela l'entraîneur ne sait rien**, sauf lorsque cela vient entraver le bon déroulement de l'entraînement ou l'évolution vers la performance. Cela peut être pensé de deux manières, soit l'entraîneur décide de "régler" cela avec l'athlète par diverses mises en scène dans l'entraînement, soit il renvoie la question au psychologue, à la psychologie.

Si un athlète décide d'arrêter le sport de compétition, de ramer pour le plaisir, il n'en parle à son entraîneur qu'à posteriori... cette décision n'appartient qu'à lui, espace de liberté s'il en est.

3) - CONCLUSION

C'est dans cet énorme dispositif d'enjeux, de mise en scène de soi et de mise en scène de l'autre que s'articule pour ce qui est du dispositif de l'aviron junior dans ce cadre donné, la **communication entraîneur-athlète**.

Elle ne peut être pensée hors du processus de socialisation qu'elle soustend ; ce processus place les locuteurs en des lieux tout particuliers où en découlent rôles, attentes, positions.

Mais ce qui est au centre de cette communication entraîneur-athlète définie comme nous l'avons vu par des jeux institutionnels et individuels, c'est la question incontournable de la dépendance de l'un vis-à-vis de ce processus.

L'institution organise la dépendance de l'athlète au regard de sa participation aux compétitions. Elles sont ordonnées indépendamment des athlètes eux-mêmes, et pour y participer l'athlète se conforme aux obligations d'en passer par une fédération et des entraîneurs nationaux désignés par elle.

C'est un premier niveau de dépendance.

Le second est celui qui existe dans la relation entraîneur-athlète. Pour qu'un entraîneur tire quelque autorité, quelque légitimité professionnelle de sa compétence d'ancien athlète-enseignant comme nous l'avons vu, il doit définir pour ce faire la **dépendance de ses athlètes au regard de son savoir**.

L'institution elle-même crée du discours sur la dépendance de l'athlète. S'apparentant à des stades allant d'une dépendance "nécessaire" vers une "autonomisation" en passant par une "responsabilisation" de l'athlète (*Mémento de l'entraîneur*) au regard de son entraînement et de la performance, **l'institution définit donc les comportements, les attitudes de l'athlète ainsi que le rôle de l'entraîneur** clairement indiqué dans l'idée de "responsabilisation".

Ainsi donc, un entraîneur est chargé d'un processus de formation technique mais bien au-delà d'un processus relationnel, où il articule l'athlète à l'institution sportive, jusqu'à sa "responsabilisation" c'est-à-dire jusqu'à ce que l'athlète s'articule seul à celle-ci et pourquoi pas jusqu'à y devenir entraîneur lui-même - vers une reproduction de l'institution.

PARSONS nous indique quelques voies à travailler pour ce qui est de saisir la question de la "dépendance" dans le processus de socialisation.

D'une part, dit-il, on peut considérer "*l'interaction comme un échange entre des partenaires qui apportent des contributions éventuellement différenciées qui se traitent comme des associés strictement égaux en droit, ou au contraire comme une hiérarchie liant d'une manière asymétrique des acteurs, au moins provisoirement, différents en capacités et en responsabilités*".

Alors insiste-t-il, deux conceptions de l'interaction se dessinent, l'une "est présentée sous une **forme égalitaire et artificielle**" et l'autre "sous une **forme hiérarchique et naturaliste**". (80)

Pour ce qui est de l'interaction qui nous occupe, nous nous situons dans la seconde forme hiérarchique et naturaliste. Hiérarchique sans aucun doute, M. BOSC dans un article va jusqu'à demander aux athlètes, pour une meilleure répartition des rapports de force de "se dessaisir d'une de leurs prérogatives ; puisque on ne peut envisager qu'ils

abandonnent les attributions de leurs jambes (qu'en ferait l'entraîneur ?), ils doivent céder celles de leur tête" (35).

L'entraîneur penserait, en matière d'entraînement seulement à voir, à la **place** de l'athlète, définition extrême de la dépendance, puisque c'est l'entraîneur qui définit les seuils de responsabilisation des athlètes. L'enjeu n'est pas tant la position de l'athlète en elle-même pour l'accomplissement d'un geste technique parfait et d'une ascension vers la performance mais plutôt la **position de l'athlète définissant l'entraîneur**.

"L'entraîneur s'efforcera donc d'apprendre aux individus à reconnaître les faits tels qu'ils sont et d'harmoniser les comportements pour qu'ils deviennent interdépendants. C'est dans cette tâche technico-pédagogique qu'il fera la preuve de sa **compétence d'expert sportif**". (81).

Ainsi donc la relation dans un premier temps "AUTORITAIRE", rapport de force en faveur de l'entraîneur, irait vers une harmonisation des comportements à la "RECONNAISSANCE" des faits. Ceci est à étudier.

Pour ce qui est des entraîneurs rencontrés, aucun n'a utilisé la question de l'AUTORITE au même endroit de la relation, ni même dans les mêmes moments de l'entraînement.

Si l'un dramatise sur le ton de l'autorité pendant tout l'entraînement, un autre ne durcit le ton que pour redynamiser le groupe ou faire éclater des situations qu'il juge difficiles, le dernier, lui, n'est autoritaire qu'en dehors des lieux directs d'entraînements pour ajuster des comportements déviants à l'existence même de la collectivité.

La place attribuée à l'athlète n'est pas la même pour tous, pour le premier les athlètes sont des locuteurs muets et aveugles totalement dépendants à qui il faudra **apprendre la responsabilité**, pour le second, la motivation vient de soi, il est nécessaire de **les aider à dépasser les moments difficiles**, le troisième considère l'athlète déjà proche de ce qu'il voulait devenir et ne se situe là que pour **l'aider à s'apprendre**.

Les athlètes au long de leur parcours feraient l'expérience de plusieurs types d'alliances savoir-pouvoir, enseignant-enseigné, entraîneur-entraîné, parfois maître-élève, lorsque la proximité relationnelle se fait nécessité face à leur devenir.

En soi, la question de l'AUTORITE (liée à la question de l'exercice d'un pouvoir-savoir) ne serait pas un problème dans les relations si elle ne stigmatisait pas **maintenant une certaine alliance d'un savoir avec le pouvoir dont l'entraîneur en serait le porteur.**

La figure de l'**entraîneur autoritaire** ne devient plus aujourd'hui, la valeur sûre d'un entraînement bien accompli, elle n'assure plus la médiation entre l'athlète et sa performance. Elle en est même la **valeur négative**, le repoussoir, ce qu'il ne faut pas être pour qu'un **athlète optimise sa performance.**

Cette "figure" est contestée de toute part, de la part des athlètes eux-mêmes jusqu'aux spécialistes qui l'épingleraient désormais comme un **trait psychologique négatif, une erreur relationnelle.**

Or, il semblerait que ce qui est en jeu, derrière une réorganisation de la relation entraîneur-athlète, d'autres alliances savoir-pouvoir au travers de nouvelles figures de l'entraîneur, de nouvelles formes d'entraînements, de nouvelles définitions de la dépendance - autonomie de l'athlète, c'est une réorganisation, un **ajustement des mentalités et des représentations** autour du sport avec les structures du sport de haut niveau.

Ici a été étudié un sport "vieux" dans l'apparition du phénomène sportif. Peut-être qu'en s'attachant à regarder de "nouveaux" sports apparaîtrait d'autres types d'enjeux, de jeux de rôles et d'attentes entre entraîneur et athlètes.

CONCLUSION

L'actualité de la fin de l'année 1990 nous a fourni deux situations illustrant la rupture de la relation entraîneur-athlète que nous évoquions dans l'introduction de ce rapport.

LA PREMIERE SITUATION est celle du **“divorce” entre PIASENTA et CARISTAN.**

- *“Depuis seize ans, entraîneur de l'ex-champion d'Europe, PIA. vient de cesser toute collaboration. Fin d'une histoire” (82).*

Les rôles des deux partenaires ne sont plus ajustés. L'entraîneur ne peut plus s'engager à fond dans sa tâche sans réciprocité de l'athlète. PIASENTA, *“qui était un peu le père spirituel de l'ex-champion d'Europe, en a eu marre d'avaler des couleuvres”*. Il pense que CARISTAN *“veut sans doute un entraîneur personnel à sa botte, qui lui fasse faire ce qu'il veut, quand il veut”*.

Attitude extrême de l'athlète, qui ne se situe plus dans une relation de dépendance, ou de soumission vis à vis de son entraîneur, mais qui voudrait plutôt inverser les rôles.

Ici, l'athlète perd la notion de complémentarité des rôles. "*Lorsqu'on est devenu une star et que l'on déconne, il n'y a plus personne pour vous engueuler et avoir une réaction éducative*" (82).

Comportement inacceptable pour l'entraîneur, pour lequel "*vis à vis du groupe, il n'est plus possible de continuer. Chacun doit être logé à la même enseigne et dans un groupe il y a des règles à respecter*".

LA DEUXIEME SITUATION est celle du **limogeage de l'entraîneur** :

Bill SWEEK, ancien entraîneur du C.S.P. Limoges et son ancien adjoint, BALDWIN, à Monaco, ont été "débarqués" la même semaine.

L'UGENEB a livré un communiqué de soutien et de questionnement en trois points :

1) - "Qui, au bout de quel délai, et selon quels critères, peut trancher sur la compétence d'un entraîneur ? (comment des dirigeants peuvent-ils retirer leur confiance à un entraîneur deux mois seulement après l'avoir choisi pour sa valeur démontrée au bout d'une longue carrière, et l'avoir engagé pour trois ans ?).

2) - Comment définir les objectifs sportifs de façon rigoureuse et comment les réévaluer en cas d'amputation de l'effectif confié ? (SWEEK et BALDWIN ont du composer avec les blessures des joueurs).

3) - Pourquoi les entraîneurs sont-ils remplacés à brûle-pourpoint, alors que les basketteurs français ont un statut qui les rend "indéboullonnables" ? (Ce qui permet à ces derniers de rejeter toutes les responsabilités sur les joueurs étrangers ou sur l'entraîneur)" (83).

Le principal problème soulevé ici est celui du **STATUT de l'entraîneur**, très "déboullonnable". "L'absence de statut pour l'entraîneur crée ou implique les comportements (des athlètes)".

Statut qui n'a pas d'assise, ce qui permet toute latitude. Ainsi, le remplaçant de Bill SWEEK, Alexandre GOMELSKI "est en situation irrégulière" (84)". En effet, "la loi

française dit que tout entraîneur professionnel doit avoir le Brevet d'Etat, soit en passant cet examen, soit par équivalence. (Ce qui devrait être le cas compte tenu de son passé et des diplômes qui doivent être les siens). Il faut bien comprendre que le BE 2 est le passeport qui permet d'avoir la carte de travail de l'entraîneur" (84).

Cette deuxième situation illustre également un mode relationnel établi par l'entraîneur.

Dans la conférence de presse qu'Alexandre GOMELSKI tenait l'après-midi de son arrivée à l'aéroport de Bellegarde, il ne laissait planer aucun doute quant à la rigueur qu'il entendait faire observer dans son nouveau club :

"Je crois que pendant les entraînements et les compétitions, c'est l'entraîneur qui doit prendre toutes les décisions. J'exige donc des joueurs l'exécution complète de ce que je demande.

Attention je ne veux pas être un dictateur et je saurai trouver le contact avec eux... mais il est évident que dans une équipe, il faut de l'ordre" (83).

Dans ces deux exemples, nous retrouvons un des concepts qui est apparu tout au long de notre travail : **L'AUTORITE**.

Les modes traditionnels de l'autorité sont remis en question par cet esprit d'égalité qui ne refuse pas la hiérarchie mais qui, selon le mot de Montesquieu : "veut n'avoir que des égaux pour maître".

Il ne s'agit donc pas de s'interroger sur le bien fondé de l'autorité dans la relation entraîneur-athlète, telle que nous l'avons définie au *CHAPITRE IV*, elle est de base dans la relation entraîneur-athlète (du fait de l'existence du groupe). Celle-ci ne peut s'exercer harmonieusement que si les rôles sont définis, puisque l'autorité est la fonction d'orientation de l'ensemble des rôles.

L'autorité ne s'exerce que dans une interaction entre deux individus, en fonction de leur position (l'un vis à vis de l'autre), de leur statut et de leur rôle respectif. Ce qui signifie également que la distinction classique entre un chef "autocratique, démocratique, laisser-faire", ou "centré sur la tâche, centré sur les relations", est à dépasser.

L'entraîneur est tout cela à la fois. Il gagne en autorité et en efficacité lorsqu'il sait assumer des rôles très différents en rapport avec des situations différentes, qu'il est capable de diagnostiquer correctement.

Et c'est sans doute cette compétence qui risque de manquer le plus à l'entraîneur, qui se trouve face à des athlètes investis dans des situations variées, impliqués dans des réseaux relationnels multiples, tiraillés entre des partenaires qui poursuivent des enjeux différents.

Nombre de paramètres constitutifs de ce qu'est l'identité "athlète" demeurent ignorés de l'entraîneur, alors que ceux-ci orientent ses choix, ses stratégies, ses comportements.

Nous avons vu (*CHAPITRE VI*) que "le rôle et le personnage de l'entraîneur doivent être réinventés". Nous avons trouvé dans ces discours beaucoup de conditionnel, de futur - tel un vœu pieux, un souhait, voire un ordre : "l'entraîneur doit... devra... désormais" - mais cette nouvelle orientation gagnerait à être assortie d'une explication.

Pourquoi le rôle de l'entraîneur devrait-il changer ? Pourquoi établir d'autres modalités relationnelles ?

L'hypothèse que nous avons émise, selon laquelle de nouveaux rôles venaient compléter les rôles à priori, nous paraît être confirmée, et la méconnaissance de ces nouveaux rôles a été illustrée.

Cependant, le résultat de notre travail mériterait d'être peaufiné et vérifié par d'autres études de cas.

Bien que nous ayons vu que l'entraîneur idéal serait le même pour tous, l'état de la relation entraîneur-athlète, lui, diffère en fonction du sexe, de l'âge et du niveau des athlètes, et varie selon les disciplines sportives.

C'est dire toute la complexité de la relation, dans laquelle la communication peut devenir un outil efficace : en prenant mieux en compte les différentes facettes des rôles des athlètes, l'entraîneur peut mettre en place des situations de communication faisant appel à des comportements liés à ces rôles.

Aussi l'entraîneur doit-il sans doute s'approcher du concept du MANAGER MODERNE qui "sans perdre de vue sa responsabilité dans l'organisation, le fonctionnement et l'avenir du collectif dont il a la charge, doit transformer l'autorité traditionnelle en sachant recréer autour de lui, pour l'intérêt commun, une participation et des motivations nouvelles dans la clarté d'une information effective, dans la confiance et la concertation" (85).

NOTES

- (1) MUCCHIELLI, R. Communication et réseau de communication - p.105.
- (2) Toutes les citations de ce chapitre "environnement" sont extraites du colloque "Champion et Citoyen".
- (3) Essai de Doctrine du Sport - p.73.
- (4) Idem - p.112.
- (5) Idem - p.81.
- (6) Idem - p.75.
- (7) Idem - p.111-112.
- (8) Idem - p.75
- (9) Idem - p.74.
- (10) Idem - p.74.
- (11) Idem - p.74.
- (12) MISSOUM, G. Psychologie des groupes sportifs.
- (13) NOUET, S. Relation entraîneur-entraîné. De la nécessité d'une communication hors terrain - p.3.
- (14) SCHILDE, E. Dr. Revue Die Liebe der Leichtathletik, n°47, cité par NOUET, S. - p.4.
- (15) SALESSE, M. Contribution à l'étude d'une meilleure relation entraîneur-entraînée - p.2.
- (16) SALESSE, M. Opus cité - p.31.
- (17) SALESSE, M. Opus cité - p.48.
- (18) MISSOUM, G. Opus cité.
- (19) NOUET, S. Opus cité - p.63
- (20) MUCCHIELLI, R. Psychologie de la relation d'autorité - p.23.
- (21) MUCCHIELLI, R. Opus cité - p.5.
- (22) ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS, tome 2 - p.901.

- (23) MUCCHIELLI, R. Opus cité - p.23.
- (24) Idem - p.5.
- (25) BARNARD, cité par MUCCHIELLI, R. - p.27.
- (26) MUCCHIELLI, R. - p.27.
- (28) Idem - p. 28.
- (29) Idem - p. 28.
- (30) Idem - p. 29.
- (30) Idem - p. 29.
- (31) Idem - p. 28.
- (32) Idem - p. 29.
- (33) Idem - p. 30.
- (34) Idem - p.52.
- (35) MEMENTO de l'EDUCATEUR SPORTIF - p. 215.
- (36) Idem - p.216.
- (37) MANUEL de l'EDUCATEUR SPORTIF - p. 299.
- (38) Mémento - p.216.
- (39) SNYDER cité in Mémento - p.221.
- (40) Mémento - p. 222.
- (41) Manuel - p. 299.
- (42) Idem - p.303.
- (43) Idem - p.299.
- (44) Idem - p.299.
- (45) Idem - p.302.
- (46) Mémento - p.227.
- (47) Idem - p.223.
- (48) Idem - p.224.
- (49) Idem - p.225.

- (50) Idem - p.216.
- (51) Idem - p. 229.
- (52) Manuel - p. 332.
- (53) Idem - p. 306.
- (54) Idem - p. 332.
- (55) Idem - p. 303.
- (56) Mémento - p. 216.
- (57) Manuel - p. 303.
- (58) Idem - p. 332
- (59) Mémento opus cité - p. 232.
- (60) Idem - p. 225.
- (61) Idem - p. 223.
- (62) Idem - p. 215.
- (63) Idem - p. 215.
- (64) Idem - p. 215.
- (65) Idem - p. 216.
- (66) Manuel - p. 299.
- (67) Colloque "Champion et Citoyen" opus cité.
- (68) Ouvrage collectif "Aspects de la réussite sportive".
- (69) Colloque "Champion et Citoyen" - p. 28.
- (70) Mémoire commun des sessionnaires de l'option 33.
- (71) Idem - opus cité - p.47.
- (72) Idem - p. 52.
- (73) Idem - p. 39.
- (74) Idem - p.64.
- (75) Idem - p. 65.
- (76) Idem - p. 67.

- (77) PARLEBAS, P. Interaction motrice dans les sports in Mémento de l'Éducateur Sportif - p. 237-245.
- (78) "Une organisation sociale est un lieu entouré de barrières s'opposant en permanence à la perception, dans laquelle se déroule une activité régulière d'un type déterminé". Goffman Erwing.
"La mise en scène de la vie quotidienne" - p. 225.
- (79) BOURDIEU, P. Questions de sociologie - p. 34-35.
- (80) BOURRICAUD, F. Essai sur la sociologie de Talcott PARSONS.
- (81) BOSCH, G. Approche psychologique de la relation entraîneur-entraîné.
- (82) Journal l'EQUIPE du 16/10/90 - Athlétisme.
- (83) Journal l'EQUIPE du 07/11/90 - Basket.
- (84) Journal l'EQUIPE du 11/11/90 - Statut de l'entraîneur.
- (85) Psychologie de la relation d'autorité - p. 83.

BIBLIOGRAPHIE

- AFERAPS (1986). Colloque Champion et citoyen.
- ANZIEU, D., MARTIN, J.Y. (1969). La dynamique des groupes restreints. *P.U.F.*
- BADIN, P. (1965). Problèmes de la vie en groupe. *P.U.F. Privat.*
- BATESON, G., RUESCH, J. (1988). Communication et société. *Ed. Seuil.*
- BOSC, G. (1983). Approche psychologique de la relation entraîneur-entraîné dans les équipes sportives in *La relation au sein des APS. Paris, Vigot* - pp 137-161.
- BOURDIEU, P. (1980). Une science qui dérange. Comment peut-on être sportif. *Questions de sociologie. Ed. Minuit.*
- BOURRICAUD, F. (1961). Esquisse d'une théorie de l'autorité. *Plon.*
- BOURRICAUD, F. (1977). Essai sur la sociologie de Talcott Parsons. L'individualisme institutionnel. *Ed. PUF.*
- CARDON, A., LENHARDT, V., NICOLAS, P. L'analyse transactionnelle, outil de communication. *Ed. d'Organisation.*
- CHAPUIS, R. (1970). L'approche des structures affectives et des structures techniques de l'équipe sportive. Commission médicale de la Fédération Française de Jeu à XIII. *Journées d'études, Toulouse (29/11/70)* - pp 157-166.
- CHAPUIS, R., RIOUX, G. L'équipe dans les sports collectifs. Psycho-pédagogie du sport. *Librairie J. Vrin.*
- CREADY, G. Mc (janvier 1984). L'entraîneur agent de perfectionnement des ressources humaines. *Sciences du sport. Document de recherche et de technologie* - pp 1-6.
- 7 ESSAI de DOCTRINE du SPORT(1965). Premier Ministre Haut Comité des Sports.
- FOUQUET, F. Relation entraîneur-athlète in THOMAS, R. *La relation au sein des APS. Paris, Vigot* - pp 27-40.
- GILLY, M. (1980). Maître-Elève. Rôles institutionnels et représentations. *Ed. PUF.*
- GOFFMAN, E. (1973). La mise en scène de la vie quotidienne. *Ed. Minuit.*
- GREGOR Mc (1979). Leadership et motivation. L'entreprise et les hommes. *Ed. ESF. Entreprise moderne d'édition. Librairies Techniques.*

HRYCAIKO, D.W. (1983). La communication dans l'entraînement. *Nouveautés en sciences de l'entraînement*, Ed - pp 25-30.

KEITH, H., RICHARDS, E. (mars 1985). La dynamique de groupe. *Revue Science et Sport*.

LEVEQUE, M. (1983). La relation entraîneur-entraîné. Analyse de ses régulations affectives et propositions d'infléchissement ; in *La Relation au sein des APS*, THOMAS, R. Paris, Vigot - pp 97-108.

LEVY, A. (1970). Psychologie sociale. Textes fondamentaux. *Organisation et Sciences Humaines*. Coll. dirigée par FILLOUX, J. C. Dunod.

LIMBOS, E. Les problèmes humains dans les groupes. Formation permanente en Sciences Humaines. Ed. *ESF. Entreprise moderne d'Édition. Librairies Techniques*.

MAISONNEUVE, J. La dynamique des groupes. *Que sais-je*, n°1306.

MANDIN, M. (1983). La synthèse de l'affectif et du rationnel dans l'animation d'une équipe sportive. *FFHB*, nov.83.

MANUEL de l'EDUCATEUR SPORTIF. L'attitude de l'entraîneur. *Préparation au Brevet d'Etat*. Vigot, Paris. Chap.17.

MAZEAUD, P. (1975). Sport et liberté. Ed. *Denoël*.

MAUSS, M. (1950). Notion de technique du corps. Les techniques du corps. *Sociologie et anthropologie*. PUF.

MEMENTO de l'EDUCATEUR SPORTIF 2ème degré. Formation commune.

MEMOIRE COMMUN des SESSIONNAIRES de l'Option 33 (1986). La performance sportive et son analyse à travers le discours des entraîneurs. *INSEP*.

MISSOUM, G. (1983). Psychologie des groupes sportifs : évaluation de la relation entraîneur-entraîné in *Thomas, R. La relation au sein des APS*. Paris, Vigot.

MISSOUM, M. (1981). L'athlète féminine de haut niveau. Analyse des caractéristiques psychologiques en fonction de la spécificité des pratiques. *Mémoire pour le Diplôme de l'INSEP*.

MOREAU de BELLAING, L. (1990). Sociologie de l'autorité, Ed. *Lharmattan*.

MOSSE BASTIDE, R.M. (1966). L'autorité du maître. *Actualités pédagogiques et psychologiques*. Delachaux et Niestlé.

MUCCHIELLI, R. Psychologie de la relation d'autorité. La dynamique des groupes. Communication et réseaux de communication. Ed. *ESF - Entreprise Moderne d'Édition. Librairies techniques*.

MUCCHIELLI, A. Rôles et communication dans les organisations. Ed. *EFS. Entreprise Moderne d'Édition. Librairie techniques*.

MULLER, J.L. (1986). Le pouvoir dans les relations quotidiennes. Ed. *Hommes et Techniques*.

- MYER, G. (1984). Les bases de la communication interpersonnelle. *Ed. Mc Graw-Hill.*
- NOUET, S. (1986). Relation entraîneur-entraîné. De la nécessité d'une communication hors terrain. *Mémoire pour le Brevet d' Educateur Sportif 3ème degré.*
- OUVRAGE COLLECTIF, (1981). Aspects de la réussite sportive : constitution du groupe d'athlètes ; entraîneurs et athlètes. *INSEP*. Chap. 4, 5.
- PLATONOV, (1988). L'entraînement sportif : Théorie et Méthodologie. *Paris, Revue EPS* - pp 55.
- POCIELLO, C. (1981). Approche socio-culturelle des pratiques. *Sports et société. Ed. Vigot.*
- RIOUX, G., CHAPUIS, G. Eléments de la psychopédagogie sportive. *Psychopédagogie du Sport, Librairie J. Vrin.*
- SALESSE, M. (1989). Contribution à l'étude d'une meilleure relation entraîneur-entraîné. *Mémoire pour le diplôme de l'INSEP.*
- SUAUD, C. (1989). Espace des sports, espace social et effets d'âge. L'espace des Sports. *Actes de la recherche. Bourdieu.*
- WEITSZ, D. (1982). Contribution à l'étude du managérat en basket-ball. Analyse des composantes. *Mémoire pour le diplôme de l'INSEP.*